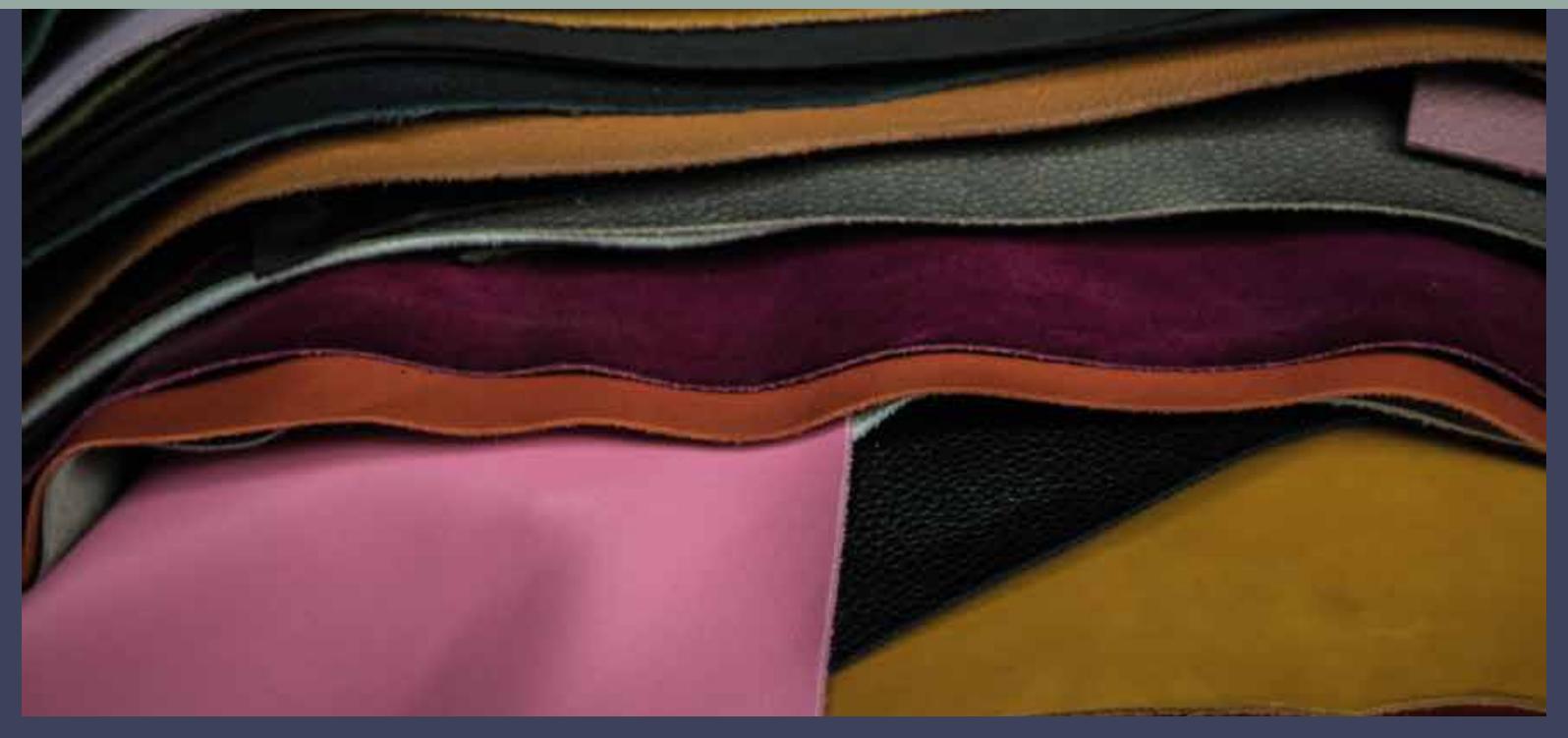




CONSEIL  
NATIONAL  
DU CUIR

# LA FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR

MONTRE SA CAPACITÉ  
D'ENGAGEMENT  
ET D'INNOVATION  
DANS LA RSE





**ÉDITO** 4  
La RSE, une démarche irréversible  
pour la Filière Française du Cuir

**PRÉAMBULE** 6  
La Filière Française du Cuir, un secteur de  
l'innovation et de la recherche qualité

# SOM- MAIRE

**LA FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR MONTRE SA CAPACITÉ  
D'ENGAGEMENT ET D'INNOVATION DANS LA RSE** 10

**Chapitre 1 : Apprendre à mieux gérer les risques** 12 - 19  
Pour mieux servir les enjeux RSE

**Chapitre 2 : Partager et diffuser les bonnes pratiques** 20 - 25  
L'innovation, un formidable enjeu

**Chapitre 3 : Favoriser l'économie circulaire** 26 - 31  
De l'intention à la pratique

**Chapitre 4 : Développer la filière** 32 - 37  
Renforcer l'attractivité des métiers et des territoires

**CONCLUSION** 38  
Intervention d'Olivia Grégoire, Secrétaire d'Etat  
chargée de l'Economie sociale, solidaire  
et responsable



ÉDITO

# LA RSE, UNE DÉMARCHE IRRÉVERSIBLE POUR LA FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR

2019 a été une grande première dans notre communication autour de la *Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)* dans notre filière. Avec l'organisation du premier *Sustainable Leather Forum* à Paris, diffusé dans le monde entier, nous avons cherché à mettre en valeur nos métiers, nos savoir-faire et nos traditions, en lien avec nos engagements RSE.

## La Filière Française du Cuir déploie une politique volontaire, éthique et responsable

Pour cette deuxième édition, placée sous le haut patronage du **Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance**, **Madame la Secrétaire d'Etat Olivia Grégoire** et **Monsieur le Ministre Alain Griset** nous ont honorés de leur présence. Ce soutien est important pour nos entreprises qui sont plus que jamais fragilisées par la crise économique issue de la crise sanitaire. Leur chiffre d'affaires a baissé en moyenne entre 20% et 35% au premier semestre 2020. Chaque secteur présente néanmoins des disparités. La distribution, mais aussi dans une moindre mesure, la chaussure, la tannerie et la mégisserie connaissent des heures difficiles, tandis que la maroquinerie, fortement ouverte à l'export, résiste mieux avec une baisse inférieure à 20%.

Cependant, c'est tout un écosystème qui se trouve bouleversé par les difficultés économiques. Il convient tout particulièrement de s'alarmer aujourd'hui du devenir des acteurs de la collecte des peaux brutes qui, pendant le confinement, ont continué à accumuler des peaux tandis que la production de cuir ralentissait. Ces acteurs doivent être soutenus pour le risque qu'ils encourent à conserver des stocks importants. Alors qu'ils ont soutenu l'effort économique au pire moment de la crise sanitaire, en évitant de bloquer le fonctionnement des abattoirs, ils doivent aujourd'hui faire face à des stocks excessifs, entraînant des risques économiques et sanitaires.

Cette année très particulière renforce l'idée que toutes les entreprises de notre filière sont à la fois unies et dépendantes les unes des autres. Elle renforce aussi l'idée que nos engagements éthiques et responsables doivent s'inscrire dans la durée, en lien avec les enjeux qui unissent nos entreprises et nos savoir-faire et ce, dans l'optique de faire connaître aussi bien nos traditions que nos innovations.

Malgré un contexte difficile, l'édition du *Sustainable Leather Forum 2020* a été un succès. Elle a réuni plus de 240 participants au **Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE)**, à Paris. Cette réussite confirme l'engagement et la volonté de nos industriels à prendre en compte l'impact social, économique et environnemental de leurs activités autour de cinq enjeux clés : la valorisation de l'humain au sein de l'entreprise ; le pilotage des impacts environnementaux à tous les stades de la production ; l'engagement d'exercer son devoir de vigilance sur l'ensemble de la chaîne de valeur ; la volonté d'agir pour la protection et l'information des consommateurs ; le respect et la bienveillance des animaux d'élevage.

Sur la base de ces cinq engagements, nous avons établi des critères mesurables, afin de pouvoir communiquer régulièrement sur l'avancement de la filière en matière de RSE. En prenant cette initiative, la Filière Française du Cuir veut rendre la RSE irréversible pour l'ensemble de notre secteur, en faisant de ses acteurs des modèles du développement durable et de l'économie circulaire.

Cependant, ces sujets doivent aussi s'accompagner d'une meilleure gestion des risques, d'approches innovantes, d'une bonne compréhension des enjeux du développement responsable, tout en maintenant l'ancrage des savoir-faire dans les territoires.

C'est sur ces points en particulier que les débats se sont portés pour cette deuxième édition, afin de continuer à réinventer notre filière, en lien avec les enjeux de transparence et de responsabilité dont se réclament aujourd'hui les consommateurs et les acteurs engagés autour de l'impact environnemental et de la bienveillance animale.

Frank Boehly,  
Président du Conseil National du Cuir

# LA FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR, UN SECTEUR DE L'INNOVATION ET DE LA RECHERCHE DE QUALITÉ

« La filière s'est maintenant dotée d'un référentiel commun qui permettra de mesurer nos résultats en matière de RSE, sur la base des cinq grands principes que nous avons adoptés. Cela lui permettra de mieux communiquer, à la fois sur ses savoir-faire et sur ses efforts d'innovation auprès des consommateurs et des différentes parties prenantes du débat social et environnemental. »

Frank Boehly, Président du Conseil National du Cuir

## La Filière Française du Cuir bien décidée à montrer l'exemple

La filière est pionnière des engagements RSE. Cette dernière n'est plus discutée aujourd'hui comme une option : c'est une volonté délibérée de s'inscrire dans un mouvement plus large, partagée par l'ensemble de la société, du consommateur aux mouvements engagés sur l'éthique, la morale et le respect strict des réglementations internationales. Certes les difficultés conjoncturelles actuelles risquent de ralentir certains efforts entrepris depuis quelques années par les entreprises de la filière, mais la démarche RSE chez l'ensemble des acteurs est maintenant enclenchée et irréversible.

Pour témoigner de tous ces efforts, la Filière Française du Cuir prend aussi conscience de l'importance d'une meilleure communication autour de ses engagements RSE et de tout ce qui y contribue : meilleure traçabilité des peaux, traitement des déchets, réduction de l'impact sur l'environnement, innocuité, ancrage territorial, ... Le consommateur veut plus que jamais tout savoir, en toute transparence, sur ce qu'il achète. C'est une réelle opportunité pour la filière de démontrer à quel point ces enjeux ont été intégrés depuis

de nombreuses années dans les métiers du cuir. Les entreprises ont largement démontré leurs capacités à s'adapter avec le temps, à innover et à évoluer au sein d'une réglementation européenne très contraignante, en faveur de la RSE, il est temps de savoir communiquer sur ces initiatives qui font de la Filière Française du Cuir l'une des plus avancées en matière de développement durable et responsable.

Constituée de 12 800 entreprises, de la TPE/PME aux grandes maisons du luxe, la Filière Française du Cuir emploie 133 000 salariés qui allient tradition et innovation, perpétuent l'excellence de nos savoir-faire et participent au dynamisme de nos territoires. Avec 25 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 13 milliards à l'export, la France occupe le quatrième rang mondial sur le marché du cuir. Le luxe, notamment autour de la maroquinerie, est devenu la force motrice de cette industrie, participant activement à sa renommée internationale.



La RSE est un moyen efficace de converger vers les nouvelles exigences des consommateurs et le questionnement des jeunes générations. Elle permet à toute la filière, déjà héritière de savoir-faire traditionnels, d'aller plus loin en communiquant sur ses bonnes pratiques qui lui permettent de contribuer à l'évolution d'une économie circulaire. La mise en œuvre de politiques de RSE depuis de nombreuses années lui permet aussi de faire face aux changements économiques et sociaux profonds qui s'annoncent et qui exigent des entreprises des efforts pour créer de nouveaux modèles de gestion des coûts et des investissements. Ce modèle vertueux prend de plus en plus d'importance pour les entreprises de la filière, dans l'optique d'embaucher et de former les futures générations d'artisans mais aussi d'attirer les investisseurs, les financements, l'intérêt des pouvoirs publics et des créateurs d'entreprises.

« Les entreprises qui aujourd'hui n'intègrent pas la RSE dans leur ADN prennent un retard qu'il leur sera difficile de rattraper à l'avenir. Pour établir leur politique RSE, elles doivent en premier lieu reconnecter avec leur raison d'être, parce qu'elle sera toujours une boussole pour les aider à piloter concrètement les évolutions nécessaires. »

Nicole Notat, Présidente du Conseil d'Administration de Vigeo Eiris

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), est définie par la Commission Européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises de leurs responsabilités sociales et environnementales dans leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. Une entreprise qui pratique la RSE cherchera à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable. La norme ISO 26 000, standard international, définit le périmètre de la RSE autour de sept sujets centraux : la gouvernance de l'organisation ; les droits de l'homme ; les relations et conditions de travail ; l'environnement ; la loyauté des pratiques ; les questions relatives aux consommateurs ; les communautés et le développement local. Toutes les entreprises sont concernées par une démarche RSE, quelle que soit leur taille, leur statut ou leur secteur d'activité.

## Vers la RSE régénérative

Derrière les enjeux actuels de la RSE se profilent ceux de la RSE régénérative. Celle-ci consiste pour le volet environnement, à préserver ou recréer des espaces riches en biodiversité ou fragilisés par l'activité humaine. Pour le volet social, elle consiste à réduire les risques d'inégalité sociale à travers la chaîne de production et notamment à prendre en compte la situation des fermiers et éleveurs, à l'amont de la filière.

L'enjeu est de dépasser une RSE qui viserait à gérer uniquement les risques négatifs sur le développement durable. Il est aussi question de régénérer progressivement les milieux naturels et de compenser les écarts sociaux auxquels les consommateurs ont été de plus en plus sensibilisés ces dernières années à travers les réseaux sociaux ou les médias.

Ces enjeux concernent toutes les entreprises de la filière, qui pourraient être amenées rapidement à démontrer non seulement la maîtrise de l'impact de leurs activités sur l'environnement mais aussi à agir pour accompagner l'effort global de régénération de l'écosystème et de résolution des disparités sociales.

Les grands groupes se lancent d'ores et déjà vers la RSE régénérative, conscients qu'il s'agit d'une démarche long terme, qui nécessite de définir clairement les contours et les modes d'évaluation. **Alexandre Capelli, Responsable Environnement Groupe LVMH**, explique que la RSE régénérative fait partie des grands enjeux à l'horizon 2025 et commence par un état des lieux au niveau des évolutions d'une agriculture holistique sur un plan social et environnemental. **Marie-Claire Daveu, Directrice du développement durable et des affaires institutionnelles internationales du Groupe Kering**, a présenté également les objectifs de son groupe, qui s'engage à régénérer un million d'hectares de végétaux et un million d'hectares d'écosystèmes critiques irremplaçables pour avoir un impact « net positif » sur la biodiversité. Ceci représente au total six fois l'empreinte environnementale du groupe à travers toutes ses activités.

## La RSE un enjeu international

La Filière Française du Cuir s'inscrit dans un chantier RSE qui dépasse ses frontières et qui engage tous les acteurs, notamment européens, à devenir des modèles d'économie durable, tout en émergeant aujourd'hui de la crise.

L'industrie textile et cuir en général, a rappelé **Paola Migliorini, Directrice adjointe de l'unité Environnement à la Commission Européenne**, est un pilier des économies européennes qui emploie des millions de citoyens et génère des recettes importantes. Malheureusement les activités de ce secteur exercent aussi une pression importante sur l'environnement et sur le climat : à la 4<sup>ème</sup> place européenne en termes d'impact environnemental et de pression sur les ressources et à la 5<sup>ème</sup> place en termes d'impact sur le climat. C'est pourquoi un nouveau plan d'action pour l'économie circulaire a été adopté en mars 2020, pour rendre l'industrie textile plus durable.

Les conséquences de la crise de la COVID vont demander aux entreprises de devenir plus durables et résilientes. Pour cela, il faut identifier les mesures incitatives les plus appropriées pour renforcer le marché, comme éliminer les barrières qui freinent la

réutilisation et le recyclage des déchets textiles ou comme encourager les modèles de business durables dans la perspective d'une économie circulaire.

« La filière textile est désormais globale », a-t-elle également rappelé, ce qui entraîne notamment des incidences sur le respect des principes d'organisation du travail en vigueur dans l'OCDE et sur la réduction des impacts environnementaux, auxquels tous les acteurs doivent prendre part.

Parmi différentes initiatives en cours de discussion à la **Commission Européenne**, le secteur textile va être concerné par la réduction de l'empreinte environnementale de ses produits, en regard d'un nouveau système européen de notation de la *Performance Environnementale des Produits et des Organisations (le PEF)*. Le tri des déchets textile sera également obligatoire à partir de 2025. Pour réussir à gérer les flux qui en résulteront, il faudra améliorer l'infrastructure pour le recyclage et en faciliter la réutilisation.



A photograph of three women in a leather workshop. They are gathered around a table, looking at a large piece of light-colored leather. The woman on the left is older, with short brown hair, wearing a dark green sweater. The woman in the middle has long, wavy brown hair and is wearing a black and white striped long-sleeved shirt. The woman on the right has blonde hair tied back, wears glasses, and a grey top. The background shows shelves filled with various colored leathers and rolls of material.

# LA FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR MONTRE SA CAPACITÉ D'ENGAGEMENT ET D'INNOVATION DANS LA RSE

## Chapitre 1 :

**Apprendre à mieux gérer les risques**

Pour mieux servir les enjeux RSE

## Chapitre 2 :

**Partager et diffuser les bonnes pratiques**

L'innovation, un formidable enjeu

## Chapitre 3 :

**Favoriser l'économie circulaire**

De l'intention à la pratique

## Chapitre 4 :

**Développer la filière**

Renforcer l'attractivité des métiers et des territoires

## 1

# APPRENDRE A MIEUX GÉRER LES RISQUES POUR MIEUX SERVIR LES ENJEUX RSE

La RSE est un enjeu stratégique pour la pérennité du modèle économique et des savoir-faire de toute la filière. Elle permet déjà aux entreprises françaises de se maintenir au rang des meilleurs face à la compétitivité internationale et notamment face à la puissance des modèles asiatiques ou américains. C'est aussi un combat de chaque entreprise, quelle que soit sa taille, pour faire reconnaître une « économie responsable », idée à laquelle la filière adhère depuis déjà des siècles de savoir-faire et d'innovation. Ce combat reste cependant fragile face à une économie du cuir qui est devenue internationale et par conséquent globale. Les acteurs traditionnels français sont attentifs depuis des années déjà aux réglementations en vigueur mais ils sont surtout attachés à leur ancrage territorial, où ils pratiquent leurs savoir-faire depuis parfois plusieurs générations. Ils se sentent investis pour ceux qui les entourent, pour leur environnement ou pour les générations à former. Cependant ils doivent aujourd'hui s'inscrire dans une démarche qui touche l'ensemble de la chaîne de production et qui entraîne la nécessité de passer maître dans la gestion des risques, pas seulement financiers mais aussi environnementaux et humains.

« La RSE c'est aussi s'engager dans une phase de maîtrise des risques. C'est autant maîtriser les impacts négatifs sur les salariés, le milieu naturel, les fournisseurs que les consommateurs. Les entreprises se sont approprié le sujet et elles se sont aperçu que les risques étaient remontés dans la chaîne d'approvisionnement, c'est-à-dire des risques qui ne sont plus nécessairement chez elles. Chaque entreprise est donc amenée aujourd'hui à mieux cerner ses propres risques mais aussi ceux de la chaîne de production. »

Sylvain Guyoton, Vice-Président principal de la recherche d'EcoVadis

## L'évolution rapide de la réglementation française et européenne

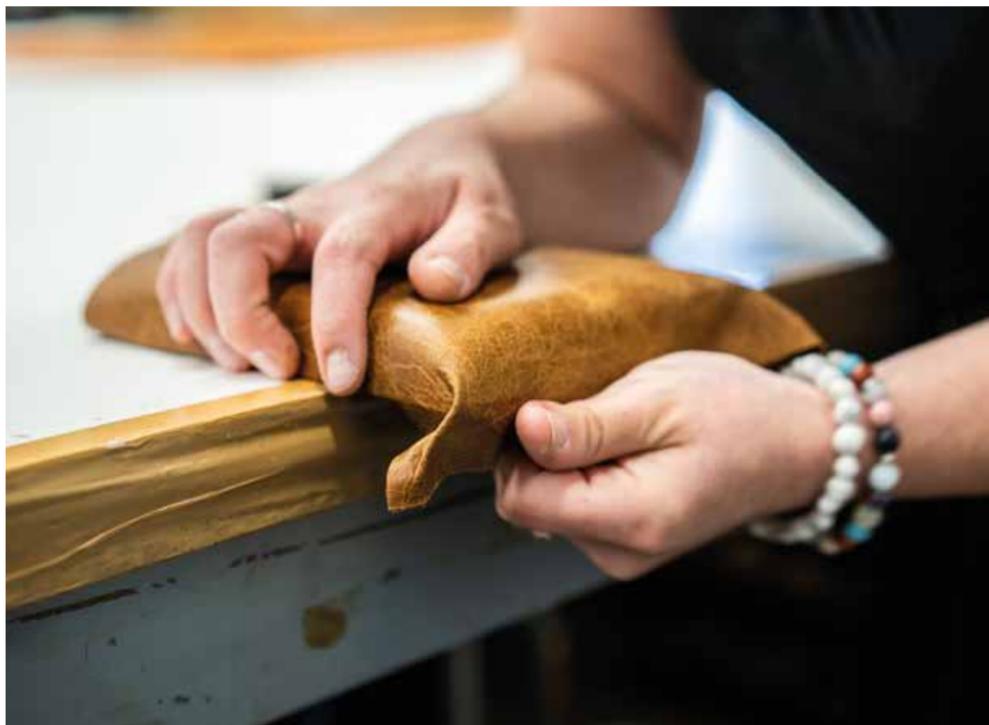
La réglementation nationale française est stricte pour l'utilisation des substances chimiques comme pour la protection de l'environnement en matière de déchets industriels. Les acteurs de la Filière Française du Cuir y sont rompus depuis de nombreuses années et les respectent scrupuleusement. Grâce à la démarche proactive du **Comité professionnel de développement économique cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie (CTC)** en matière de recherche et d'innovation, les entreprises de la filière bénéficient de procédés RSE qui vont au-delà des exigences de la réglementation.

Cependant l'intégration de plus en plus grande de la filière dans la chaîne globale de production, impose à toutes les entreprises, quelle que soient leur taille, leurs implantations et leur implication à l'export, de prendre en compte les évolutions rapides des normes européennes et internationales et de la gestion des risques.

« La RSE a longtemps été considérée comme un sujet philanthropique mais l'actualité montre que les risques sont globaux, multidimensionnels et interdépendants. La gestion des risques doit être systémique, pas uniquement au niveau financier. » - **Siham Belhadj - Senior Manager chez MAZARS.**

L'inclusion de la gestion des risques aux démarches en matière de RSE s'accélère aussi par l'évolution rapide de la réglementation, notamment européenne. Ainsi, la directive européenne sur le reporting extrafinancier stipule que les entreprises d'intérêt public et de plus de 500 salariés, réalisant un chiffre d'affaires de plus de 100 millions d'euros, doivent aujourd'hui présenter les risques RSE principaux dans leurs publications papier et en ligne.

L'ensemble de la filière est également concerné par la réglementation REACH sur les produits chimiques, portée par **l'Agence européenne des Produits Chimiques (ECHA pour European Chemical Agency)**. REACH a changé la prise de responsabilités des parties prenantes en ce qui concerne l'utilisation des substances chimiques. C'est dorénavant aux entreprises de prouver que les substances qu'elles fabriquent ou qu'elles importent peuvent être utilisées en toute sécurité, du site de production jusqu'à l'utilisation par les consommateurs. Les entreprises sont ainsi investies de ce que l'on appelle « la charge de la preuve » qui incombe en premier lieu aux entreprises chimiques mais aussi aux industriels. Ils doivent ainsi rassembler des informations sur les propriétés de leurs substances, en évaluer les effets sur la santé humaine et l'environnement et proposer, si besoin, des mesures de gestion des risques.



**Christel Schilliger-Musset, Directrice, Evaluation des risques d'ECHA**, précise aussi que les Etats membres de l'Europe sont des parties prenantes essentielles dans la législation REACH, en ce sens que c'est à chacun de proposer, si nécessaire, des mesures de gestion des risques supplémentaires au niveau européen. Cela peut concerner une restriction qui va de l'interdiction totale ou partielle de l'utilisation d'une substance chimique, à l'interdiction de substances dangereuses ou préoccupantes.

A tout ceci s'ajoute les perspectives de l'impact du *Green Deal* sur l'industrie chimique qui concernera de plus en plus les tanneries mégisseries. S'il est actuellement difficile d'en évaluer les effets sur le moyen terme, puisque la nouvelle stratégie n'est parue qu'en septembre 2020, les objectifs du *Green Deal* seront naturellement pris en compte, notamment sur des substances comme les perturbateurs endocriniens, les effets combinés des produits et les substances qui peuvent contaminer les eaux souterraines et potables. Le *Green Deal* est également lancé sous forme de sous-commissions : reporting financier, directive sur l'économie circulaire, directive sur le devoir de vigilance qui va devenir européen... Le **CNC** s'engage à communiquer auprès des pouvoirs publics pour orienter vers les réglementations qui accompagneraient le mieux les efforts de la filière sur le long terme.

Ce qu'il faut admettre en matière de réglementation pour l'ensemble des acteurs de la filière c'est que, quelles que soient les contraintes que cela représente au quotidien, l'objectif est avant tout d'augmenter la transparence et l'information pour faciliter

*« Les entreprises de la filière Cuir doivent rester vigilantes pour apporter les bonnes réponses en matière de gestion des risques. Il s'agit pour elles de lever les pressions : pas de s'en rajouter. »*

**Régis Lety, Responsable Département Développement Durable de CTC (Comité professionnel de développement économique cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie)**

les échanges entre les acteurs et les parties prenantes. Il est aussi de diminuer les risques tout au long de la chaîne de production. Chaque substance présentant un risque doit conduire à une évaluation qui s'applique aussi bien à l'humain qu'aux conditions environnementales.

**ECHA, l'Agence européenne des Produits Chimiques**, réunit au sein de sa base de données, plus de 23 000 substances produites ou importées supérieures à 1 tonne par an. L'Europe dispose ainsi de la plus grande base d'informations au monde sur les propriétés et les effets des substances chimiques. Toutes ces informations sont disponibles sur le site d'**ECHA**. Puisque la législation REACH touche aussi les sociétés hors d'Europe qui veulent vendre sur le marché européen, cette base est actuellement la référence mondiale.

## L'industrie du cuir français est engagée en faveur d'un environnement protégé

### Epuration de l'eau

- Mise en place d'une action nationale de Recherche des *Rejets de Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE)*, concernant plus de 5 000 établissements.

- Réduction des polluants dans l'eau : en France c'est le cadre réglementaire des *ICPE* qui impose aux industriels de respecter des valeurs limites d'émissions de polluants.

### Protection de l'air

Mise en œuvre des directives européennes visant à réduire l'émission dans l'atmosphère de certains polluants par les activités industrielles et l'utilisation de certains produits comme les solvants.

### Réduction et revalorisation des déchets

Incitations et engagement dans le domaine de la tannerie mégisserie et de la production à mettre en place le principe émergent de l'upcycling (valoriser des objets ou produits usagés en leur donnant une nouvelle vie plus qualitative), pour une réutilisation, un recyclage ou une valorisation des déchets.

## Anticiper, prévoir, se préparer aux risques

Les leçons de la crise sanitaire 2020 rappellent non seulement « le principe d'impermanence », a rappelé le **Président Frank Boehly** mais elles démontrent aussi la vulnérabilité de la chaîne d'approvisionnement. « *Tous les acteurs qui n'auraient pas encore intégré une politique d'achats responsables, ont été fragilisés* », souligne **Sylvain Guyoton Vice-Président principal de la recherche d'EcoVadis**. **EcoVadis** propose un service d'évaluation complet de la *Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)*, via une plateforme SaaS globale, comptant plus de 25 000 entreprises fournisseurs.

Avoir des programmes d'achats responsables, ce n'est cependant pas évaluer ou auditer uniquement ses fournisseurs. C'est aussi former les acheteurs pour intégrer tous les enjeux RSE et les risques inhérents à chaque activité. Cela nécessite de définir de nouvelles règles de gestion qui combinent à la fois le prix, la qualité et les critères RSE, sans oublier d'établir un langage commun entre tous les acteurs.

*« Il faut aborder la gestion du risque comme le début d'une démarche avec les parties-prenantes, en co-construisant, dans la mesure du possible, un plan d'action et un système d'évaluation régulier de ce plan. »*

**Siham Belhadj, Senior Manager chez MAZARS**

## Les grandes marques entendent donner l'exemple par des actions visant à préserver la biodiversité et la lutte contre le dérèglement climatique

Le **Groupe LVMH** a créé un fond carbone afin de gérer les émissions de gaz à effet de serre provoquées par ses activités et agit également sur le sourcing des matières. Le **Groupe Kering** s'est engagé d'ici 2025, à avoir un impact net positif sur l'amélioration du climat, avec plusieurs axes : réduction des gaz à effet de serre de 50% à travers ses activités, régénération d'un million d'hectares de végétaux et d'un million d'hectares d'écosystèmes critiques irremplaçables pour avoir un impact « net positif » sur la biodiversité. **Hermès** travaille déjà depuis longtemps avec des ONG pour lutter contre le braconnage et comprendre les enjeux de la biodiversité. Elle vient de se réengager pour vingt ans auprès de **Livelihoods**, pour compenser son empreinte carbone et aider les populations locales à bénéficier des fonds carbone.

La gestion du risque, intégrée dans la politique RSE des entreprises de la filière, doit finalement être perçue comme la recherche d'un avantage compétitif de la France sur le plan international. C'est à ce titre qu'elle peut être vécue comme un levier de performance et de prospective stratégique pour les entreprises et non comme une contrainte ou une lourdeur bureaucratique supplémentaire.

Pour autant il s'agit de rester pragmatique. L'idée est de capitaliser sur les forces actuelles, pas de tout révolutionner du jour au lendemain. Cependant il est important, en matière de gestion des risques et de RSE, d'avoir à la fois la maîtrise des risques mais aussi une stratégie qui se co-construit avec les parties-prenantes, précisent tous les intervenants.

## Lever les risques pour l'environnement

### Lutter contre les substances toxiques

La chimie est au cœur des activités de transformation de la Filière Française du Cuir, que ce soit dans leur utilisation directe ou à travers les produits comme les colles ou les solvants. L'enjeu en matière de gestion des risques est non seulement d'éviter l'utilisation de substances dangereuses mais aussi de connaître tous les critères de conditions de stockage, de gestion des quantités, de manipulation, de risques de pollution notamment des sols, de la collecte des effluents et

des risques d'incendie ou d'explosion. En France, ces sujets sont depuis longtemps pris en compte puisque depuis les années 1970, la réglementation des ICPE (*Installations Classées pour la Protection de l'Environnement*) définit les bonnes pratiques.

En revanche, se prémunir totalement de la nocivité de certains des produits utilisés dans la fabrication du cuir dépend d'une traçabilité qui serait mise en œuvre par tous et dans tous les pays. La Filière Française du Cuir œuvre pour être entendue au-delà des frontières. Cependant le risque relatif aux substances chimiques reste un combat quotidien pour les entreprises de la filière.

En 2018, 43 millions d'euros de peaux et de cuirs bruts de bovins, veaux et ovins ont été importés en France. Il est donc fondamental d'assurer aussi la traçabilité des peaux à l'échelle internationale pour diminuer les risques liés à l'utilisation de substances chimiques interdites dans la production du cuir. Les enjeux de traçabilité sont aussi d'assurer au consommateur une information sur la bien-être animale.

Deux documents référents regroupent actuellement les risques liés aux substances chimiques dans l'industrie du cuir : le RSL et le MRSL. Le premier rassemble la liste des produits chimiques qui sont pointés par la réglementation. Tous ces produits sont pointés pour leur impact négatif sur l'humain ou l'environnement. Le second document, sur les procédés de fabrication, s'adresse plus particulièrement aux tanneries et mégisseries. Il s'agit d'une liste des substances non autorisées dans la fabrication du cuir.

Si les choses sont relativement aisées à vérifier au niveau européen, cela devient en revanche complexe au niveau international, les entreprises de la filière restant des importateurs de peaux et de produits de tannerie. Les réglementations sont non seulement plus nombreuses sur le plan international, mais identifier les sources des peaux est encore plus difficile dans certains pays. Le consensus international étant parfois difficile à trouver concernant ces documents de référence RSL et surtout MRSL, l'initiative ZDHC tend à devenir la référence.



### L'initiative ZDHC au secours du manque de consensus international

Le programme ZDHC (*The Zero Discharge of Hazardous Chemicals*) est une initiative pour progresser vers la suppression totale de produits chimiques dangereux dans la chaîne de valeur du textile, du cuir et de la chaussure, pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement et le bien-être humain. Lancée par six grandes marques en 2011, le programme ZDHC est depuis passé à 30 marques signataires et 123 contributeurs de l'industrie chimique, de la fabrication textile et des laboratoires d'essais et d'accréditation. En dehors de faciliter l'évaluation du risque chimique dans la fabrication des produits textile ou cuir, le ZDHC pousse les acteurs à diffuser les connaissances, à former les collaborateurs et les parties prenantes engagées et à diffuser globalement les bonnes pratiques en matière de gestion des risques et d'intégration des systèmes.

### L'innocuité : un enjeu majeur

Les normes européennes sur les substances chimiques sont strictement respectées et contrôlées : dosage de l'eau et des matières volatiles, restriction des substances en teneur de matières extractibles, solubles et en matières minérales solubles et en ions chlorures, pour limiter tout incident sur la santé du consommateur ou de l'exploitant. La Filière Française du Cuir utilise des substances inoffensives comme le chrome 3 ou les tannins végétaux. Les contrôles sont réalisés par le CTC, avec des outils de très haute technologie qui permettent de mesurer les niveaux de concentration des substances chimiques très faibles de l'ordre du ppm (partie par million ou mg par kg de cuir) voire moins.

En ce qui concerne les opérateurs de la filière exposés aux risques chimiques, l'obligation existe pour les sociétés de formaliser une évaluation des risques professionnels dans le cadre d'un document qui oblige à connaître et évaluer le risque de chaque poste pour chaque salarié utilisant des produits chimiques. Des prélèvements d'air sont également réalisés régulièrement, avec l'objectif d'aller détecter des substances, y compris dans l'air ambiant, pour mesurer si les seuils sanitaires fixés par la réglementation sont respectés.

En matière d'innocuité, l'esprit coopératif permet d'aller un peu plus loin, comme par exemple de la région du Choletais, où une dizaine d'industriels de la chaussure ont signé la charte INNOSHOE qui garantit l'innocuité des produits utilisés.



### Chrome 3 versus chrome 6

Le sulfate de chrome utilisé pour le tannage à base de chrome 3, que l'on peut trouver dans la nature sous forme d'oligo-élément, n'est pas dangereux. Le chrome 6 qui est allergène par voie cutanée, n'est jamais utilisé en tannerie ni retrouvé dans leurs effluents. Il peut en revanche parfois se former dans le cuir par oxydation du chrome 3, un peu comme du fer peut rouiller. La présence de chrome 6 dans un cuir en contact avec la peau risque de provoquer des allergies cutanées. C'est pour cette raison que l'industrie de la tannerie est très encadrée et veille à ce que tout cuir respecte les contraintes réglementaires en vigueur.

**L'exigence de la traçabilité**

La mise en place d'une traçabilité de l'élevage au cuir tanné est une nécessité incontournable, que ce soit pour améliorer la qualité des peaux ou pour garantir l'origine d'un cuir, en lien avec la demande croissante des consommateurs qui désirent connaître l'origine de leurs achats. Les membres du **CNC**, industriels, distributeurs, importateurs et grossistes de la filière sont particulièrement exigeants sur le respect des normes de *Responsabilité Sociétale des Entreprises*, vis-à-vis de leurs fournisseurs. La sensibilisation des entreprises de la filière aux enjeux de la *RSE* est par conséquent une priorité. D'autant plus que plusieurs millions de peaux et cuirs bruts sont importées en France chaque année, ce qui rend difficile la traçabilité à l'échelle mondiale. Les circuits sont également complexes puisque plusieurs pays peuvent parfois se partager la production d'un cuir ou d'un produit fini.

La traçabilité de la viande est obligatoire en Europe mais la Filière Française du Cuir s'organise et innove pour aller toujours plus loin et garantir à terme une information à tous les intervenants jusqu'au consommateur. Chaque animal élevé est doté d'un numéro unique et identifié par une boucle à l'oreille. Ce même numéro ou un autre code unitaire spécifique à l'abatteur est ensuite repris sur la peau par un procédé de marquage thermique au laser. Lors du passage en tannerie, les défauts de la peau apparaissent au fur et à mesure des différents traitements. Ils sont alors relevés et mis en perspective avec les éléments de traçabilité, permettant entre-autre une remontée d'information auprès de l'éleveur pour agir contre les causes (teigne, veines, clôtures, litière, transport, dépouille etc.). Aujourd'hui essentiellement appliqué à la peau de veaux, tout ce système de marquage laser, va se généraliser aux peaux de bovins et ultérieurement d'ovins.

**Vers la traçabilité 100% transparente**

La France est aujourd'hui innovante en proposant le marquage au laser des peaux brutes, traditionnellement marquées par lots, jusqu'aux étapes de transformation. Cette technique permet à l'abattoir d'assurer une traçabilité entre l'animal et la peau en la marquant, au laser, d'un code unique. Grâce à des logiciels, il est ensuite possible de le lire chez les tanneurs, le tout sans être altéré par les procédures de transformation. Cette technologie permet de s'assurer que l'élevage et l'abattage ont été faits dans de bonnes conditions. Le **CTC** a déposé un brevet lui permettant d'initier la commercialisation de ce procédé à l'étranger, pour faire reconnaître ce système en Europe et dans tous les pays producteurs de cuir.

*« Un des objectifs que nous avons depuis 2017, était de certifier 68 tanneries pour arriver à garantir la traçabilité de 70% des peaux d'ici 2020. Nos objectifs sont quasiment atteints. Chacune a été auditée **Leather Working Group (LWG)** ou finalise le processus en marche. Nous allons intensifier ce programme d'ici 2025, aux tanneries de rangs 2 et 3 d'ici 2025. »*

**Alexandre Capelli,**  
Responsable Environnement Groupe LVMH



Le **Leather Impact Accelerator (LIA)** est un programme porté par **Textile exchanges**, qui permet aux membres de la chaîne de valeur en cuir de travailler à des attentes communes d'une manière coordonnée. Il fournit un ensemble d'outils pour aligner les actions vers des impacts mondiaux significatifs. La **LIA** n'est pas une norme. Elle est conçue pour tirer parti et ajouter de la valeur au travail qui est déjà fait dans les industries de la viande et du cuir. À cette fin, **LIA** utilise des repères pour fixer un seuil minimum et reconnaître ceux qui les atteignent ou les dépassent. **LIA** est composé de six thèmes qui servent d'outils que les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en cuir – des agriculteurs aux détaillants – peuvent utiliser pour répondre aux besoins de leur entreprise et contribuer à une chaîne d'approvisionnement en cuir plus durable : welfare, protocole de déforestation, guide de la traçabilité, benchmark des produits cuir, incitations **LIA** et cadre des revendications.

Depuis 2010, **CTC** mène d'importants travaux de recherche pour doter la filière d'un système de traçabilité des cuirs opérationnel sur toute la supply chain. La solution actuelle est basée sur un système de marquage par laser d'un code unique pour chaque peau, technologie adaptée aux contraintes des procédés de fabrication des cuirs et d'un bloc de lecture automatique de ce code aux différentes étapes de fabrication. Cette approche permet de mémoriser de nombreuses informations relatives au cycle de vie de chaque cuir.

Tout en conservant des actions à l'échelle des éleveurs locaux, beaucoup d'entreprises de la filière travaillent maintenant à partir de plateformes internationales comme le **Leather Impact Accelerator (LIA)**, véritable lieu de réflexion collective sur les différentes notions de bien-être animal, déforestation, traçabilité, production et mesure d'impact.

## 2

# PARTAGER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES

## L'INNOVATION, UN FORMIDABLE ENJEU

« Sans innovation, il n'y a pas de développement durable ou de RSE qui tienne. Certes, le respect des traditions est fondamental, mais il faut aussi aller de l'avant de manière volontaire et pragmatique. Nous travaillons avec 119 start-up actuellement à travers les marques du **Groupe Kering**, ce qui est une manière concrète de nous lancer sans cesse des défis pour améliorer nos processus métier et poursuivre l'innovation. »

Marie-Claire Daveu, Directrice du développement durable et des affaires institutionnelles internationales du **Groupe Kering**

L'industrie de la tannerie mégisserie est depuis longtemps une activité de recyclage et de valorisation de milliers de tonnes de peaux, générées chaque jour par l'abattage des animaux destinés à la consommation de viande. Depuis longtemps intégré au métier de la tannerie, le développement durable se formalise néanmoins dans la politique des différents professionnels, fournisseurs ou acheteurs, de plus en plus préoccupés par la valorisation de leurs métiers et de leurs produits vis-à-vis de l'opinion publique et des consommateurs.

La sécurité chimique du cuir français est l'une des priorités des tanneurs et mégisseries de l'Hexagone. La mise en place de « bonnes pratiques », tant au niveau des achats que des procédés de fabrication, permet le respect des normes européennes sur les substances chimiques (REACH). Des contrôles sont régulièrement réalisés par des organismes accrédités, dont le CTC. Les entreprises sont soumises à la législation française et européenne sur les installations classées pour la protection de l'environnement et sont contrôlées par les DREAL (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et par les services des ministères du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle, du dialogue social, des affaires sociales et de la santé.

La tannerie mégisserie française applique des méthodes et des technologies qui garantissent depuis longtemps déjà un respect du milieu naturel. Les déchets sont triés, valorisés et de plus en plus éliminés à mesure que les progrès scientifiques le permettent. L'eau est également protégée grâce à des réseaux séparatifs et des traitements adaptés. En ce qui concerne l'air, des formules aqueuses ont été développées pour réduire les émissions de solvants organiques.

La bienveillance animale a également pris un relief particulier ces dernières années. Dans le respect de la recherche de qualité des peaux, et en application des règlements européens très stricts, les animaux sont élevés, transportés et abattus avec un réel souci de respecter leur bienveillance. Cependant ces questions soulèvent de plus en plus d'interrogations auprès des consommateurs, qui ne laissent pas indifférents les acteurs de la tannerie mégisserie. Dans tous ces domaines, des investissements constants sont réalisés en vue d'améliorer l'outil, les processus industriels et la bienveillance animale, avec l'objectif de réduire toujours plus l'impact écologique de l'activité du secteur. Grâce à leurs efforts continus, une majorité de tanneurs mégisseries détiennent aujourd'hui le label « entreprise responsable et durable », délivré par le **Centre National des Risques Industriels**.

### Bienveillance animale : de l'éthique à la recherche constante

Les professionnels français du cuir sont depuis longtemps engagés dans une volonté de bienveillance animale. L'intensification récente de leur communication relève du besoin de mieux faire connaître les pratiques et les innovations dans ce domaine. Ceci d'autant plus qu'ils doivent faire face aux réactions des consommateurs qui veulent de plus en plus connaître le contenu éthique des produits qu'ils achètent, de l'évolution médiatique autour de la condition animale et de l'action soutenue de mouvements vegans ou antispecistes. Face à ces phénomènes, des réponses précises s'imposent pour faire connaître les bonnes pratiques déjà en vigueur dans les métiers du cuir mais aussi pour montrer les innovations qui se poursuivent.

De tradition, la filière a toujours été très dynamique en matière de recherche et d'innovation. Même au regard de produits issus d'élevages lointains, comme les peaux exotiques. Plusieurs marques de grands groupes comme **Kering**, **Louis Vuitton** ou **Hermès**, se sont engagées à travailler avec des éleveurs qui garantissent les principes d'élevage durable, au regard de certains standards, comme l'**ICFA (International Crocodilian Farmers Association)**. Ces standards recensent les meilleures pratiques recommandées pour chaque espèce, de l'élevage à l'abattage, en passant aussi par les conditions de travail des fermiers et des éleveurs.

« Les conditions de travail des personnes en charge d'élever ou de procéder à l'abattage des bêtes est un principe important. Tant que les opérateurs se sentent bien psychologiquement et dans l'exercice de leurs fonctions, la bientraitance animale est respectée et cela évite des agissements regrettables. »

**Luc Mounier, Professeur en bien-être animal et coordinateur de la chaire bien-être, VetAgro Sup de Lyon**

La vérité, rappelle **Christophe Dehard, Responsable 5<sup>ème</sup> quartier du Groupe SVA Jean Rozé et Président du Syndicat Général des Cuirs et Peaux**, est que 99% des opérateurs européens ont depuis des décennies les bonnes pratiques en matière de bientraitance animale, notamment au moment de l'abattage. Il n'en demeure pas moins que pour l'ensemble de la filière, cette question est devenue centrale pour répondre de manière rassurante et cohérente à une population alertée et sensibilisée sur le sujet.

De plus cette question doit être traitée de manière transversale, ce que confirment les recherches engagées par **VetAgro Sup**, financé par la **Direction Générale de l'alimentation**. Le concept **One Welfare** en est la meilleure illustration. Il s'agit d'un concept international développé en 2020 mais issu d'un concept plus ancien datant de 2007, le **One Health**, qui avait été piloté par l'**Inra, l'Institut national de la recherche agronomique**, accompagné de trois instituts techniques (**Idel, Ifip et Itavi**) ainsi que les quatre écoles vétérinaires françaises. Aujourd'hui la recherche et la diffusion des bonnes pratiques ayant progressé, **One Welfare** élargit le concept en plaçant le bien-être animal au centre d'une démarche globale, étroitement liée à l'humain et l'environnement. Il met en évidence que l'animal qui évolue tout au long de sa vie dans un contexte adéquat, en présence de professionnels qui comprennent et agissent en fonction de ses besoins physiologiques et comportementaux. L'impact se répercute alors sur la santé humaine et environnementale.

Si la bientraitance animale a toujours été un sujet clé pour l'ensemble des acteurs de la filière, c'est aujourd'hui plus que jamais un enjeu fondamental dans l'optique de poursuivre les efforts d'internationalisa-



tion, qui compensent la baisse du marché intérieur. La Filière Française du Cuir a exporté pour 13 milliards d'euros (+11%) en 2019, portée par l'engouement pour ses produits de luxe. L'essor des exportations de produits finis est nettement lié à une montée en gamme des articles vendus, plutôt qu'à l'augmentation nette des volumes exportés. La réputation des marques tient entre autres à la qualité des matières premières qu'elles utilisent. Les peaux brutes ne doivent présenter aucune cicatrice, lésion ou marque visible. La sensibilisation des éleveurs et autres acteurs de l'amont menée par le **Syndicat Général des Cuirs et Peaux (SGCP)** et soutenue par l'ensemble de la filière Cuir, porte ses fruits en diminuant les risques de défauts dans les exploitations, au niveau du transport et dans les sites de transformation.

### Bien-être versus bientraitance animale

Si le débat s'anime autour de la terminologie à employer, les notions de bien-être et de bien-traitance animal sont en définitif complémentaires. Le bien-être prend en compte l'état mental de l'animal, en situation d'élevage, de transport ou d'abattage, alors que la notion de bientraitance regroupe toutes les actions mises en œuvre pour le bien-être animal, sans pour autant apporter de garanties objectives comme cela est en revanche soutenu dans l'idée de bien-être. La législation européenne, mise en place en 2009, se montre stricte sur les procédures d'élevage. Elle s'appuie sur la définition que donne l'**Organisation Mondiale de la Santé Animale**, à partir de cinq droits fondamentaux : l'absence de faim, de soif et de malnutrition ; le confort physique et thermique ; l'absence de douleur, de lésion et de maladie ; la possibilité d'exprimer des comportements normaux, propres à chaque espèce et enfin, l'absence de stress.

### Traitement des déchets et recyclage : pas de trêve

La RSE de la Filière Française du Cuir englobe aussi un sujet qui revêt de plus en plus d'importance pour l'environnement, le traitement et le recyclage des déchets. Aujourd'hui fait remarquer **Christophe Dehard** « nous ne parlons plus de déchets dans nos usines mais de sous-produits ou co-produits, parce que c'est une autre philosophie : un déchet se jette ; un sous-produit peut être valorisé ». Le cuir est non seulement un produit du recyclage mais aussi un des premiers produits de l'économie circulaire. La peau permet de produire des gélatines, des colles, des additifs pour des produits alimentaires, pharmaceutiques ou même pour le caoutchouc. Ses déchets solides peuvent être compostés, en raison de la présence d'azote. Le **Groupe SVA Jean Rozé** possède une usine qui traite 75 000 tonnes par an de graisses bovines issues des équarissements, qui sont transformées en biocarburants. Ce n'est qu'un des nombreux exemples que l'on trouve actuellement en Europe. Les tanneries rencontrent un problème croissant avec l'élimination des déchets solides, qu'il faut chercher à réduire pour ne pas multiplier les centres d'enfouissement traditionnels, fait remarquer **Wolfram Scholz, Chairman de la Commission de L'Union Internationale des Techniciens et des Chimistes (IULTC)** et **Président de W20 Environment Ltd.**

« Dans nos ateliers, le traitement des chutes est réfléchi en amont, dès la découpe du cuir et elle suit tout un processus interne pour le valoriser ou le recycler au maximum. »

**Jean-Olivier Michaux, Directeur Industriel du Groupe ERAM** et **Directeur Général Délégué à la Manufacture 49**

Le traitement des effluents est aussi en plein essor, avec des progrès significatifs pour épurer des eaux qui contiennent du sulfate ou du chrome. Il en va de même pour le traitement des boues dont on arrive de mieux en mieux à séparer des substances nocives. **Philippe Alfonsi, Directeur Général de Groupe SATURNE - Maison Fortier et Masure**, certifiée LWG Bronze 2018 et Gold 2019, mais aussi grand spécialiste français du tannage végétal, remarque que le **CTC** travaille depuis des années à la revalorisation des déchets mais que les récentes recherches pour éliminer le chrome dans ces déchets permet aujourd'hui d'en élargir l'utilisation.

### Le cuir est un produit du recyclage qui entre dans l'économie circulaire.

Selon une estimation de l'**Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**, plus de 800 000 tonnes de déchets solides de cuir seraient produites par l'industrie chaque année. Un chiffre qui ne laisse aucun acteur de la filière indifférent et qui est à l'origine de la multiplication d'initiatives et de recherches pour valoriser les déchets de cuir a priori inutilisables. La très grande majorité des acteurs a maintenant pour dessein de regarder la création et la fabrication d'un produit dans une approche globale qui anticipe et inclut le recyclage des déchets, voire le **surcyclage (upcycling en anglais)** : récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure.



## Des efforts constants en matière d'épuration de l'eau et de protection de l'air

Au plan national, la réglementation est très stricte. Les entreprises de la tannerie mégisserie sont soumises à la législation française et européenne sur les *Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)*. Les standards appliqués font partie des plus élevés au monde que ce soit pour la protection et l'épuration des eaux ou pour la protection de l'air et la réduction des émissions.

La **DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)** encadre et veille à l'application des normes de pollution et se déplace dans les tanneries et mégisseries pour contrôler la bonne application des processus de production. Par ailleurs, les agences de l'eau mandatent régulièrement des prestataires qui se déplacent dans les entreprises pour prélever et analyser les effluents (*Recherche des Substances Dangereuses dans l'Eau, dite RSDE*).

Malgré le respect de toutes ces réglementations, l'industrie du cuir est souvent mise en cause. En réponse, les industriels de la chimie, fournisseurs des ateliers de tannerie mégisserie, lancent de nombreuses campagnes de R&D pour faire évoluer les techniques. L'enjeu est certes environnemental mais il concerne aussi les attentes des consommateurs qui réclament que la qualité des produits s'allie do-

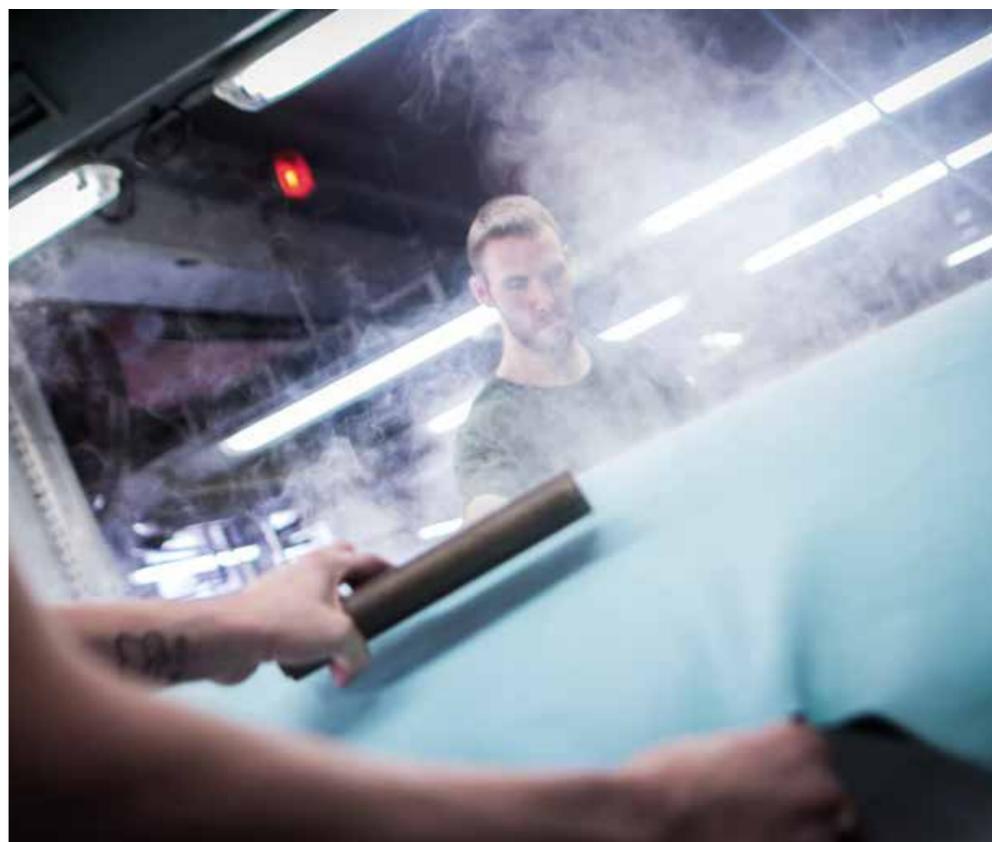
rénavant à des considérations de développement durable, en réduisant notamment la consommation d'eau ou d'émissions dans l'air.

### Protection de l'eau

De grandes quantités d'eau sont en effet utilisées au cours des étapes menant de la peau brute au cuir fini. L'eau devenant une denrée précieuse dans de nombreuses régions du monde, les industriels du cuir adaptent leurs méthodes pour en limiter le gaspillage. De nouvelles techniques de nettoyage et de rinçage permettent de réduire l'utilisation de l'eau. En 20 ans, les tanneries ont diminué d'environ 60 % leur consommation d'eau.

Elles s'inscrivent ainsi dans l'effort européen qui commence à porter ses fruits selon le rapport édité tous les deux ans par **COTANCE**, l'association européenne qui regroupe les associations nationales de tanneries et de mégisseries des principaux pays européens.

Le prochain rapport doit paraître fin 2020 mais **Gustavo Gonzalez-Quijano, Secrétaire Général de COTANCE**, en révèle d'ores et déjà les grandes lignes, avec des résultats très satisfaisants, faisant apparaître une réduction de 10% de la consommation d'eau par rapport à 2012, soit 120 litres/m<sup>2</sup> de peau traitée.



Les effluents issus du tannage passent par une station de déchromage, avant d'être recueillies par le réseau municipal des sites sur lesquels les tanneries sont implantées. Le chrome est extrait de l'eau et recueilli sous forme de boues qui sont déshydratées ou séchées. Elles sont ensuite analysées par des prestataires de déchets industriels, pour vérifier la compatibilité avec les filières d'élimination. Lorsqu'elles ne dépassent pas la limite en vigueur, elles partent en centres de stockage de classe 2 comme les produits ménagers. Enfin, les colorants, qui servent à teinter les peaux, subissent un traitement biologique visant à les dégrader dans les stations d'épuration municipales.

### Protection de l'air

L'industrie française du cuir n'a cessé d'améliorer aussi ses procédés pour filtrer les émissions et protéger l'air. Concernant la transformation du cuir, la tannerie a largement réduit ses émissions de solvants lors des étapes de finissage. L'industrie de la chaussure comme celle de la maroquinerie ont énormément travaillé sur leurs procédés de collage pour en diminuer l'impact ; ces procédés constituant une source importante d'exposition aux solvants. Les colles aqueuses sont désormais régulièrement utilisées, et les consommations de solvants, donc les émissions de *COV (Composés Organiques Volatils)* ont été réduites de manière significative.



## Défendre l'appellation cuir

Outre que le cuir tanné en France et en Europe est une matière qui assure une des meilleures sécurités aux consommateurs (réf. Chapitre 3), la reconnaissance du mot cuir est aussi importante pour la filière au regard des différentes appellations qui se développent de manières abusives ou de la contrefaçon qui sévit autour des marques de luxe.

Les matières frauduleuses qui sont employées dans la fabrication de produits de contrefaçon ou les matières abusivement appelées « cuir » pour fabriquer certains produits nuisent à la réputation du cuir. Leur utilisation engendre aussi une grave confusion dans l'esprit des consommateurs, qui est nuisible sur le long terme aux entreprises de la filière. De plus en plus d'appellations « cuir » sont en fait issues d'amalgames végétaux ou de matières synthétiques.

Dans le premier Livre Blanc sur la RSE, il a été fait mention du travail commun mené par **COTANCE**, la **FFTM** et le **CNC** pour la reconnaissance du mot cuir en Europe et ces efforts se poursuivent toujours. La diffusion des bonnes pratiques en matière d'innovation et de RSE joue là encore un rôle primordial.

## De la véracité du terme « durable »

Comme pour tous les secteurs, la Filière Française du Cuir doit trouver des moyens de garantir la véracité des informations sur les produits dits « durables ». Le moyen le plus fiable consiste à faire appel à un tiers pour qu'il réalise une validation indépendante selon une méthodologie reconnue. Le référentiel *PEF (Product Environment Footprint)*, créé en 2013 par la **Commission Européenne** en coopération avec des entreprises et des experts en développement durable, est devenu la référence pour éclairer les consommateurs et faciliter la transition des entreprises. L'objectif du *PEF* est d'améliorer la validité et les comparatifs pour évaluer la performance environnementale des entreprises par rapport aux méthodes existantes. Le *PEF* permet notamment à toutes les tanneries mégisseries de calculer leur empreinte environnementale au mètre carré de cuir produit, qui devient un élément d'affichage important pour toutes les entreprises du secteur. Dans le dernier rapport de **COTANCE**, les résultats montrent que, depuis 2012, les entreprises du cuir ont réduit de 10% leur consommation d'énergie d'équivalent pétrole au mètre carré. Les progrès sont nettement en marche mais les évolutions attendues, demandant encore des efforts importants de la part des entreprises.

CHAPITRE

# 3



CHAPITRE 3

## FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE L'INTENTION À LA PRATIQUE DU CONSOMMATEUR

Autrefois cantonnée à la philosophie écologiste, le concept d'économie circulaire gagne du terrain dans le cuir comme dans le textile. Jusque là discrète sur le sujet, la Filière Française du Cuir a tout à gagner aujourd'hui à démontrer ses engagements. Né de la revalorisation d'un déchet, le cuir est une matière performante et durable qui a un potentiel intrinsèquement circulaire car il est fabriqué de manière responsable et revendique les vertus d'une économie de recyclage. Ceci est déterminant pour la qualité perçue par les consommateurs et participe à la réputation des marques sur le marché domestique mais aussi à l'étranger. Sur le plan social, la filière fait preuve d'un engagement reconnu en plaçant l'humain au centre

de ses valeurs. Fière de ses savoir-faire patrimoniaux et artisanaux elle est créatrice d'emplois et participe au dynamisme des territoires par son ancrage territorial. Avec 12 800 entreprises, dont 80% sont des PME et des TPE, la filière compte plus de 133 000 emplois. Confirmer son potentiel circulaire, c'est aussi relever le défi de la traçabilité du cuir, de la réduction de sa consommation d'eau, du contrôle des substances toxiques et du recyclage des déchets (réf. Chapitre 2), mais aussi d'une philosophie de l'écoconception qui se développe déjà depuis quelques années. La filière est donc amenée à sortir de sa réserve naturelle et à communiquer sur ses savoir-faire, ses traditions, ses innovations, mais aussi sur ses engagements dans la pratique de l'économie circulaire. Elle est définitivement engagée pour répondre aux attentes de consommateurs désireux de transparence pour acheter « responsable ».

*« Un produit qui dure n'est pas un produit qui manque de style. C'est un produit qui permet de créer sa propre silhouette. Un produit durable n'est pas antinomique avec l'idée d'être élégant et dans la tendance. Ce sont aussi nos efforts de communication et de transmission à nos clients, qui leur permettent de comprendre et d'apprécier nos produits et dans quoi ils investissent réellement. »*

**Thierry Oriez, Président de J.M Weston.**

## Un potentiel intrinsèquement circulaire

Issu d'une matière première naturelle, le cuir est un matériau performant, résistant, imputrescible et respirant. Sa souplesse et son élasticité lui confèrent de nombreuses applications et un touché inimitable. L'industrie de la tannerie continue d'en étendre les performances en le rendant toujours plus innovant (déperlant, lavable en machine, imprimable, parfumé, extensible, ultra léger, tactile...).

Cependant, il se voit aujourd'hui opposé par de nombreux médias à des matières végétales (« cuir d'ananas », « cuir de champignon », « cuir de raisin »), ou synthétiques (« cuir végan », « ecoleather ») procédant d'appellations erronées. L'appellation cuir est pourtant encadrée par un décret datant de 2010 qui précise que le cuir ne peut être qu'exclusivement d'origine animale. C'est bien ce qui en fait un matériau particulièrement vertueux puisque, issu des coproduits de l'industrie agroalimentaire, il est transformé par la Filière Française du Cuir en une matière première permettant de fabriquer des produits de grande qualité, durables et réparables.

Selon le **Ministère de la Transition écologique et solidaire**, l'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et de l'énergie. Il s'agit de déployer une nouvelle économie, circulaire, et non plus linéaire, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie.

Le cuir se prête à la définition que fournit le **Ministère de la Transition écologique et solidaire** sur l'économie circulaire. De par son usage important dans la maroquinerie et la chaussure, c'est aussi un matériau que les consommateurs voient avant tout comme solide et esthétique. Cependant c'est oublier qu'il est issu d'une chaîne de valeurs complète qui commence par la production de viande : c'est un coproduit issu de l'élevage du bétail. Sans le traitement effectué par les métiers du cuir, il faudrait mettre en décharge ou incinérer la totalité des plus de 7 millions de tonnes de peaux générées par an dans le monde, par la consommation de viande, ce qui aurait un coût économique, énergétique et environnemental important. Être un coproduit de la viande place le cuir au cœur d'un écosystème d'interdépendances



complexes autour de l'industrie agroalimentaire. L'abattage du bétail produit prioritairement de la viande, mais aussi des coproduits que l'on nomme le cinquième quartier (peau, sang, cornes, os, viscères, suif, tendons...). Ils sont entièrement transformés par les filières pharmaceutique, cosmétique, des fertilisants, de l'alimentation pour animaux domestiques, des biocarburants, de la gélatine alimentaire, de l'oléo chimie et par la Filière Française du Cuir par l'intermédiaire de la tannerie mégisserie. Comprendre les impacts environnementaux du cuir nécessite une approche transversale et globale, considérant toutes les parties prenantes, à partir du secteur de l'élevage.

Lorsque l'on aborde le développement d'une économie circulaire du cuir, il s'agit aussi de développer la seconde main et la revalorisation des produits finis existants.

*« Les chutes de cuir ont une valeur importante pour nous. Nous les valorisons comme beaucoup d'acteurs, mais nous y pensons surtout dès la création du produit, pour que les cuirs soient intelligemment coupés. Toute une organisation interne est ainsi prévue pour qu'elles soient correctement utilisées. »*

Jean-Olivier Michaux Directeur Industriel du **Groupe ERAM** et Directeur Délégué à la **Manufacture 49**

## La location et la seconde main prennent leur essor

L'envie de consommer autrement gagne du terrain. Alors que la valeur d'usage se réinvente, les moyens pour allonger la durée de vie des produits se multiplient. Le modèle de l'*Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)* répond à l'exigence de nouvelles formes de développement économique plus respectueuses des enjeux de développement durable, en favorisant les dynamiques de performance fondées sur le service et la qualité plutôt que sur la consommation de ressources et le volume des produits. Le modèle mit en place depuis un an par la marque de chaussure **Bocage**, au travers de l'*Atelier Bocage*, rencontre un réel succès : « presque 2000 abonnés en un an sur la plateforme », précise Jean-Olivier Michaux qui rappelle que le **Groupe ERAM** s'est engagé dans un programme « *Change for Good* » qui souhaite répondre aux nouveaux usages des consommateurs.

### Atelier Bocage applique le « Change for Good »

Pas seulement une idée mais une volonté devenue réalité, l'*Atelier Bocage* du **Groupe ERAM** a lancé avec succès un service de location de chaussures en ligne. L'intérêt de la démarche montre, avec un an de recul, qu'il est possible de répondre aux nouveaux usages tout en réduisant l'empreinte environnementale, en rallongeant la durée de vie des produits.

Le cuir, réputé pour sa qualité et sa solidité, devrait pouvoir favoriser le *surcyclage (upcycling)*, notamment dans le secteur de la chaussure. Ce produit iconique se voit parfois contesté comme « produit de mode éphémère favorisant le gaspillage » ou « objet de pollution car difficile à recycler ». Le marché de la seconde main évolue donc progressivement vers celui, plus vertueux, d'un mode de consommation qui pourrait dépasser celui de la « *fast fashion* » d'ici dix ans. **Clara Chappaz, Chief of Growth Officer chez Vestiaire Collective**, en témoigne. Elle souligne en effet que, depuis la création de la plateforme de seconde main, il y a plus de onze ans, la typologie des clients s'est élargie au-delà des jeunes générations Y et Z (30 ans et moins), plus favorables à l'usage qu'à la possession. Aujourd'hui des clients sont aussi attirés pour des raisons liées au prix de la seconde main et d'autres à la recherche de produits dits « vintage », qui reprennent une réelle valeur. Un des enjeux clés pour la Filière Française du Cuir est de créer une mode alternative au service de l'économie circulaire, ce qui suppose des efforts d'innovation permanents. C'est ce que démontrent des initiatives comme **Bleu de Chauffe** ou **Sessile**. **Bleu de Chauffe**, marque de

maroquinerie, qui selon **Alexandre Rousseau, créateur et dirigeant de la marque**, « refuse de faire de la mode mais uniquement des produits durables », s'engage à proscrire le sourcing en Asie, les teintures polluantes et le travail à la chaîne.

**Bleu de Chauffe** prône, depuis sa création il y a dix ans, une production française, respectueuse et raisonnée, qui place l'humain et l'environnement au centre de ses préoccupations. L'entreprise « *cherche à développer à l'épreuve des faits* », un mode de production alternatif pertinent : aucun travail à la chaîne, un rythme de production humain, une gestion intégrale de la chaîne.



**Sessile** est aussi une jeune marque française de sneakers, appartenant au **Groupe ERAM**, qui propose des modèles éco-conçus, réparables et fabriqués en France. Les sneakers sont fabriqués à partir de composants naturels ou le plus possible recyclés ou recyclables, tout en offrant des caractéristiques de confort, d'esthétique et de durabilité. L'entreprise a aussi inventé un procédé de démontage de la chaussure. Une fois usées, les chaussures peuvent être renvoyées au fabricant pour être traitées et remises sur le marché de la seconde main. Si elles sont trop abîmées, elles sont alors recyclées et transformées en semelles.



### La réparation (re)devient un maillon central

L'économie circulaire du cuir s'oppose, on l'aura compris, à l'obsolescence. Dans ce cadre, la réparation et notamment les métiers de la cordonnerie prennent un nouveau départ. La restauration de sacs ou de chaussures a toujours été une pratique raisonnée chez les artisans du cuir mais il s'agit aujourd'hui de recréer une nouvelle chaîne de valeur et de poursuivre l'innovation. C'est ce dont témoigne **Thierry Oriez, Président de J.M. Weston** : « Nous avons la chance que nos clients portent longtemps nos modèles aux pieds. Cela nous laisse le temps de leur expliquer que nous concevons nos modèles dans l'idée de les porter toute une vie, voire de les transmettre un jour. Ceci suppose de pouvoir s'appuyer sur des services de réparation qui peuvent aujourd'hui aller jusqu'au remontage complet de la chaussure pour suivre les nouvelles tendances, et ceci tout en gardant les propriétés de patine de la tige. Peu de matériaux au monde peuvent prétendre à cette durée de vie à travers plusieurs générations ». Les grandes marques qui œuvrent aujourd'hui à l'export (**Kering, LVMH, Hermès...**) ont également développé des ateliers et forment des artisans dans les grandes villes du monde. **Alexandre Capelli - Groupe LVMH**, affirme « valoriser la durée de vie de nos produits est le critère numéro un d'une démarche environnementale, un des piliers des enjeux de circularité ».

Traditionnellement les produits issus du secteur du luxe, qui participent à la notoriété de la Filière Française du Cuir en exportant 90% de ses productions, sont fabriqués dans les règles de l'art et conçus pour être quasi indestructibles. Ils ne sont pas à l'abri, cependant, de dommages dus au temps ou aux négligences de la part de leur propriétaire. La fabrication d'un sac **Hermès** met en œuvre une chaîne d'excellence totalement maîtrisée, avec la volonté qu'un produit conserve ses propriétés et son intérêt le plus longtemps possible. C'est un produit fait pour durer et être transmis, dont le mode de production

respecte les grands équilibres. La matière représente un enjeu crucial car un beau cuir se bonifie avec le temps. Chaque sac porte ainsi la marque de l'artisan qui l'a façonné puis restauré si nécessaire.

La marque Française **J.M. Weston** produit « des chaussures qui durent » depuis 1891. Le principe d'atemporalité est inscrit dans son ADN. En témoignent son savoir-faire traditionnel hérité du *cousu Goodyear* mais aussi son service de réparation, gage de qualité et de responsabilité. L'unité de réparation de la marque est intégrée au sein de la manufacture de Limoges. Elle répare 10 000 paires par an en moyenne. Les chaussures vendues au Japon sont réparées depuis dix ans par le cordonnier Takumi à Tokyo, avec des pièces et selon des procédés originaux français. La marque a accéléré une réflexion profonde sur les actes de production et de consommation. Le projet *Weston Vintage*, lancé en 2019, repose sur la réparation de chaussures usagées. Une fois revalorisés, les mocassins, derbys ou bottines sont remis sur le marché à des prix de seconde main.

A l'exemple de ces maisons qui ont inscrit l'économie circulaire dans leur raison d'être, de plus en plus d'acteurs de la Filière Française du Cuir vont être amenés à repenser la réparation comme un domaine d'avenir. Toute demande de réparation débute par un diagnostic ou par une réflexion amont dès la conception du produit, comme dans le cas de **Sessille** vu précédemment. Il s'agit ensuite de retrouver des cuirs ou des matériaux d'assemblage proches de l'origine, ce qui suppose de pouvoir agir dans le temps, même après plusieurs mois d'achat. Cela suppose de mettre en place une logistique et de s'ajuster à des nouveaux types de partenariats.

La réparation de sacs ou de chaussures peut aussi entraîner des interventions dites « nobles » au niveau du ressemelage par exemple, qui remet en valeur des filières spécifiques de cordonnerie ou d'artisanat comme les bottiers. Cependant toutes ces techniques doivent continuer d'évoluer et d'innover pour participer à une chaîne de valeur qui s'élargit à mesure que d'autres acteurs s'emparent du sujet de l'économie circulaire. Nous sommes donc à la veille d'un changement systémique qui va s'amplifier dans les années qui viennent.

« *Vestiaire collective* a mis en place une stratégie RSE pour formaliser plus profondément ses engagements de départ. Cette stratégie s'articule autour de trois grands piliers dont l'un est consacré à communiquer et éduquer nos clients à mieux conserver leurs achats dans le temps. L'économie circulaire c'est avant tout faire durer les produits, même dans l'optique de les revendre en seconde main. »

Clara Chappaz, Chief of Growth Officer chez *Vestiaire Collective*

### Une communication et une pédagogie nécessaires auprès de tous

Une des clés pour que ces changements s'opèrent autour de l'économie circulaire, est la communication et les échanges entre tous les acteurs, à commencer par les employés eux-mêmes. « Le savoir-faire interne est très important pour nous et nous cherchons à réduire au maximum le turn-over. Nous voyons l'économie circulaire comme un phénomène qui commence par la bonne intégration des personnes à leur poste de travail. Nous ne pratiquons pas le travail à la chaîne et nous sommes attentifs à suivre les différents postes de travail pour comprendre comment mieux les intégrer mais aussi comment créer de nouvelles formes de coopération. Nous avons un management adapté à nos objectifs mais aussi un lieu de travail et de fabrication conçu pour être très agréable et fonctionnel », rapporte **Alexandre Rousseau, créateur et dirigeant de la marque Bleu de chauffe**.

Pour que l'économie circulaire se développe dans la Filière Française du Cuir, il est aussi nécessaire de développer des efforts de pédagogie autour des consommateurs pour revaloriser la complexité de fabrication de produits dits vertueux. « L'intérêt d'avoir une politique RSE, c'est d'abord de ne plus se contenter d'être dans le déclaratif mais de mesurer les effets de nos décisions. Grâce aux efforts de très nombreuses entreprises ces dernières années, nous sommes proches aujourd'hui de pouvoir prendre un premier recul », estime **Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la CFDT**, aujourd'hui **présidente de Vigeo-Eiris**. Très engagée, elle a pris part, au côté de **Jean-Dominique Senard, président du Groupe Michelin**, à la mission « *Entreprise et intérêt général* », lancée le 5 janvier 2020. Un rapport a été remis le 9 mars 2020 à **Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances, Elisabeth Borne, Ministre de la Transition écologique et solidaire, Muriel Pénicaud, Ministre du Travail et Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice**.

Les consommateurs sont certes plus engagés aujourd'hui dans l'idée de consommer « responsable » et la crise de la *COVID* a sans aucun doute mis en avant l'intérêt de revaloriser les circuits courts mais pour perdurer, l'économie circulaire impliquera aussi la compréhension du rôle de chaque acteur. C'est également dans cette perspective qu'agit aujourd'hui **l'AFNOR**, qui insiste sur l'idée que l'économie circulaire doit se développer autour de sept grands leviers : l'approvisionnement durable, l'écoconception, la symbiose industrielle, l'économie de la fonctionnalité, la consommation responsable, l'allongement de la durée d'usage, la gestion efficace des matières ou produits en fin de vie. Ces sept domaines d'action, croisés avec les trois dimensions du développement durable, sont repris dans la *norme expérimentale XP X30-901*, donnant des lignes directrices pour le management des projets d'économie circulaire, publiée en octobre 2018, insiste **Anne Benady Responsable Environnement et Economie Circulaire, du Groupe AFNOR**. Aujourd'hui **l'AFNOR** se concentre aussi sur l'assurance de porter le sujet de l'économie circulaire à l'international, au sein du *comité technique TC 323 de l'ISO*, sous animation française. La *norme XP X30-901* pourra ainsi servir de modèle à un référentiel partagé par d'autres pays, à charge pour **AFNOR** de porter la voix des acteurs tricolores.

### Pas de véritable économie circulaire possible sans collaboration

La collaboration nécessaire (symbiose industrielle) pour la sortie du modèle linéaire repose en grande partie sur des alliances d'entreprises, pour créer de nouvelles ressources à partir des déchets. Dans cette optique, la réussite du modèle d'économie circulaire pourra venir de l'association originale d'acteurs autres que ceux de la Filière Française du Cuir. **Wolfram Scholz, Chairman de la Commission IULTCS et Président de W20 Environnement Ltd** rapporte des initiatives qui ont été menées en Ecosse et en Allemagne, autour du traitement de déchets issus du cuir, qui par un procédé de pyrogazéification, permettent de créer un gaz de synthèse au pouvoir combustible. Ce procédé a également été développé en France par **CTC**. Autre exemple, une jeune pousse sud-coréenne **Morethan** recycle les housses de sièges en cuir des intérieurs de voitures, les transformant en nouveaux produits tels que des sacs et petits objets de maroquineries sous la marque **Continew**. Le partenariat noué avec des constructeurs automobiles et de grandes entreprises a été central pour la réussite de ce projet.



CHAPITRE

# 4

CHAPITRE 4

## DÉVELOPPER LA FILIÈRE RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS ET DES TERRITOIRES

Le cuir est un produit très ancien, issu de métiers très différents qui reposent sur des traditions d'excellence. Ces traditions proviennent elles-mêmes de savoir-faire techniques sans cesse mis au défi d'innover mais elles reposent également sur des savoir-être qui se véhiculent par des échanges de bonnes pratiques et un transfert d'expérience auprès des jeunes générations. Les métiers du cuir souffrent malheureusement d'un manque d'attractivité auprès des jeunes générations. Celles qui s'y intéressent demandent en revanche à contribuer activement aux changements qu'elles désirent à l'avenir pour l'environnement, la qualité de travail, la recherche de sens dans l'exercice de leur métier, le respect de la diversité, l'innovation technologique... Autant de défis qui poussent aujourd'hui les acteurs de la filière à mieux communiquer sur leurs engagements RSE et à innover, pour partager le potentiel d'évolution et d'épanouissement de leurs métiers.

### Ancrage territorial et préservation des savoir-faire

Aujourd'hui, la grande majorité des entreprises du cuir est encore implantée en milieu rural. Une particularité que **Laurent Duray, Président de LIM Group** voit comme un atout : « *Le travail du cuir est avant tout de l'artisanat industriel. L'ancrage territorial permet d'avoir une grande fidélité de la part des collaborateurs et d'échanger avec les autres métiers de la filière sur l'évolution du secteur et les innovations. Si nous avons aussi bien vécu l'internationalisation rapide de nos activités, c'est justement parce que notre assise locale est forte et qu'elle nous permet d'investir du temps auprès de nos équipes et partenaires* ». Point de vue qu'une maison comme **Hermès** partage, en précisant que c'est aussi l'occasion de travailler avec toutes les parties prenantes d'une région, pour offrir aux salariés des conditions de travail exceptionnelles, qui participent à la stratégie qualité de la marque.

L'ancrage territorial c'est aussi pour beaucoup d'entreprises, l'occasion de développer des filières d'excellence, à l'image de la **FECNA (Filière Excellence Cuir Nouvelle Aquitaine)** qui a pour vocation de construire les bases techniques et économiques d'une filière d'excellence viande, cuir et territoire dans le respect des besoins des différents acteurs. Depuis 2020, l'objectif du Projet **FECNA** est de fédérer plus de 80 partenaires potentiels identifiés : associations d'éleveurs, coopératives, abatteurs, transformateurs, partenaires publics et territoriaux, partenaires institutionnels et professionnels, référents techniques, tanneurs, entreprises de transformation. La **FECNA** contribue ainsi à augmenter la valeur ajoutée des produits aussi bien en cuirs de qualité qu'en produits carnés, tout en ayant pour ambition d'établir la traçabilité des peaux.

L'ancrage territorial est aussi un moyen pour les acteurs de la filière d'accompagner les changements autour des métiers, qui évoluent rapidement. A la recherche de réponses entre développement économique et responsabilité sociétale des entreprises, des initiatives de plus en plus créatives sont menées pour réunir les différentes parties prenantes (professionnels, entreprises, élus, grand public, partenaires, autres métiers...) autour de formations, d'équipements pédagogiques et de plateaux techniques au service des métiers du secteur. C'est le cas par exemple du réseau d'entreprises **Reso'Cuir**, basé à Thiviers en Dordogne, qui a pour objectif de structurer la filière via la mise en réseau d'un écosystème capable de porter des projets collaboratifs et innovants. Dans cette région Nouvelle-Aquitaine qui constitue la deuxième région la plus importante de l'économie nationale du cuir, l'enjeu est clairement affiché de devenir une place forte du cuir et d'offrir aux 3 800 salariés actuels, toutes les raisons de se projeter dans l'avenir.

L'ancrage territorial reste aussi un enjeu d'avenir pour toutes les autres régions parce que la Filière Française du Cuir est depuis toujours implantée hors des grandes métropoles. Depuis dix ans, la **Maison Hermès** s'emploie à créer de nouvelles manufactures régionales, en travaillant avec tous les partenaires locaux et **Pôle Emploi**, pour reprendre des friches industrielles en cœur de ville. 21 manufactures au total existent à ce jour, dont 9 ont été

ouvertes depuis 2010. **Emmanuel Pommier, Directeur Général du Pôle Artisanal Maroquinerie-Sellerie**, conçoit ce projet comme une « croissance contributive et pérenne pour un ancrage territorial et le développement durable des compétences ».

L'ancrage territorial des entreprises de la Filière Française du Cuir permet de maintenir des savoir-faire de qualité et qui racontent à chaque fois une partie de l'histoire de chaque région. Beaucoup d'entreprises de la filière sont d'ailleurs classées *Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV)*. Le souci de transmission fait de ces entreprises des acteurs engagés dans des actions de formation, qui selon leur taille, peuvent s'organiser autour d'écoles internes ou de systèmes permettant de mutualiser des compétences, comme l'illustre **Thierry Voisin, Directeur Gestion des Savoir-Faire et Intelligence Economique du CTC**. Ce dernier est en effet régulièrement sollicité pour créer des formations inter-entreprises, spécifiques aux nouveaux entrants ou sur des formations spécialement conçues pour les salariés. Il travaille également sur le développement de formateurs internes ou la demande d'appuis pédagogiques auprès d'organismes de formation.



« *L'Institut des Métiers d'Excellence LVMH s'inscrit dans la démarche du groupe initiée il y a dix ans en matière de responsabilité sociale, avec la reconnaissance des compétences et la valorisation des savoir-faire et des talents. Il poursuit ses efforts pour développer l'employabilité des apprentis, quel que soit leur niveau initial de qualification, tout en assurant la pérennité des savoir-faire des différentes maisons du groupe.* »

**Florence Rambaud, Directrice de l'Institut des Métiers d'Excellence, Groupe LVMH**

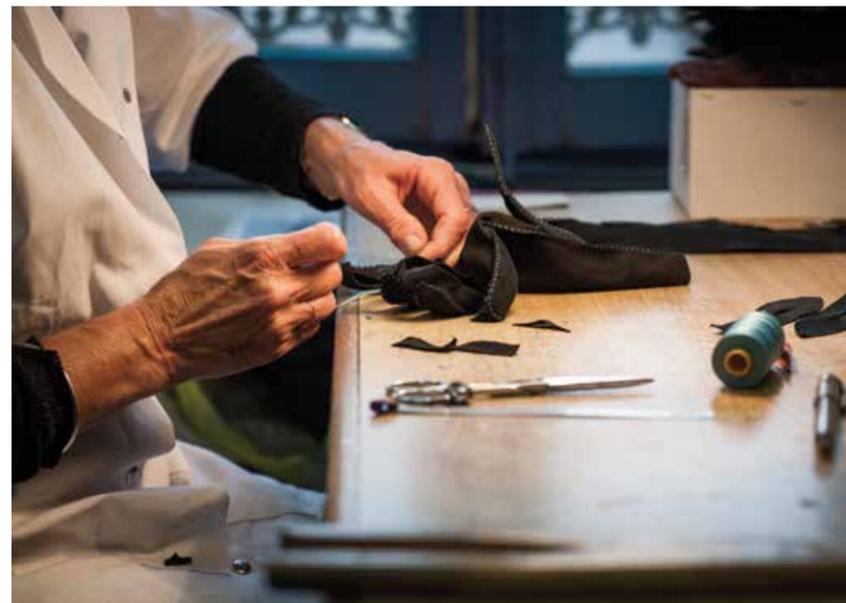
« *Chez Hermès, le recrutement des artisans n'est pas une question de vitesse, mais d'apprentissage du savoir-faire, de la culture artisanale et de l'histoire d'Hermès. Nous avons avant tout besoin de personnes qui croient dans le produit qu'elles créent.* »

**Emmanuel Pommier, Directeur Général du Pôle Artisanal Maroquinerie-Sellerie, Maison Hermès**

## Développer les compétences, les savoir-faire et les savoir-être

La Filière Française du Cuir est portée par le succès mondial des grandes marques de maroquinerie françaises de luxe. Les grandes maisons tiennent à garder un savoir-faire français et recherchent une main d'œuvre qualifiée pour produire un travail extrêmement minutieux.

Cependant les besoins de recrutement sont loin d'être satisfaits. C'est le cas par exemple dans la ganterie ou bien encore pour les métiers de piqueur pour l'industrie de la maroquinerie et de la chaussure, de monteur, de formier... Même si les entreprises proposent des perspectives d'emploi, des rémunérations satisfaisantes et la fierté de participer à une chaîne de valeur unique et importante pour l'économie française, le recrutement est source de préoccupation pour beaucoup d'entreprises.



L'ancrage territorial participe activement au développement de la formation et à la professionnalisation des métiers en lien avec les évolutions du marché et des innovations techniques. Cependant, face à l'évolution rapide du secteur à l'international et au manque d'attrait des métiers artisanaux en général et notamment auprès des jeunes, la Filière Française du Cuir doit s'organiser pour former de nouveaux entrants, qu'il s'agisse de jeunes en formation ou de personnes en reconversion professionnelle.

Des actions d'information et de communication sont réalisées sur les territoires où les entreprises de la filière sont les plus nombreuses (Région parisienne, Aquitaine, Centre, Rhône Alpes, Midi-Pyrénées, Alsace, Lorraine). Des initiatives locales comme *Les Portes du Cuir* en Aquitaine, des portes ouvertes dans les ateliers et les entreprises de toute la filière, ou encore le salon *L'Aventure des Métiers* auquel le **CNC** participe tous les ans au mois de no-

vembre, favorisent la réhabilitation des savoir-faire et l'attractivité des métiers de la filière.

La formation et la communication s'appuient déjà sur un réseau d'écoles en France mais le **CTC** vient renforcer ce dispositif existant avec la mise en place de partenariats avec des établissements de profils « scientifiques et technologiques » ou « mode ». Une école d'ingénieur cuir (**ITECH**), **l'Université de Savoie** (ingénierie du sport), **l'Institut Colbert** et **l'Institut Français de la Mode (IFM)**, permettent aux étudiants de découvrir les produits et les matériaux spécifiques aux industries du cuir. Le **CTC** aide également les différentes fédérations à développer des formations professionnelles auprès des jeunes.

La filière s'appuie sur un réseau de 165 écoles en France préparant à des diplômes du CAP au Bac+5 dans tous les secteurs : chaussure, cordonnerie/botterie, design/mode, vêtement de peau, maroquinerie, reliure/dorure sur cuir, sellerie, tannerie mégisserie.

Des initiatives de certaines grandes entreprises conduisent aussi à la création de programmes valorisant la richesse des parcours professionnels dans la filière. **L'Institut des Métiers d'Excellence (IME)** du **Groupe LVMH** par exemple, propose un programme de formation professionnelle en alternance qui permet aux maisons du **Groupe LVMH** d'assurer la transmission de leurs savoir-faire auprès des jeunes générations, dans les métiers de l'artisanat, de la création et de la vente. Qualifié « d'école de la deuxième chance », commente **Florence Rambaud, Directrice de l'Institut des Métiers d'Excellence, Groupe LVMH**, **l'IME** offre des opportunités à des jeunes n'ayant pas encore trouvé leur orientation. Il a formé depuis sa création en 2014, 800 apprentis en France, en Suisse, en Italie et en Espagne, en partenariat avec des écoles renommées dans leurs disciplines respectives. La **Maison Hermès** offre aussi de son côté des parcours professionnels attractifs pour des personnes en reconversion professionnelle ou en situation de handicap. **Vincent Vaillant, Directeur des Ressources Humaines du Pôle Artisanal Maroquinerie-Sellerie de la Maison Hermès**, montre l'originalité du parcours qui est proposé en partenariat avec **Pôle Emploi** pour recruter des personnes non pas sur leur CV mais sur des tests visant à mesurer leurs aptitudes, ainsi que des entretiens personnalisés. La **Maison Hermès** s'associe également avec des acteurs industriels comme **Peugeot**, pour réintégrer des collaborateurs.

Face aux efforts déployés pour trouver les bonnes ressources et les former, les acteurs de la filière cherchent aussi à proposer des parcours professionnels riches, qui s'appuient sur le transfert de

bonnes pratiques et de savoir-être. Il est important, souligne la **Maison Hermès** de former des responsables d'ateliers qui vont avoir un regard d'ensemble sur le travail et le parcours de chaque artisan. Outre la culture de compagnonnage qui concerne toute la filière, l'accélération des évolutions à l'international et des progrès technologiques, nécessitent également de développer une culture du tutorat et du monitoring, qui s'appuie sur un management responsabilisant au service des équipes, de la santé des hommes, du bien-être au travail et de la créativité de chacun dans un esprit d'échange d'informations transversal et *down-top*.

### Des idées & des actions

Plusieurs initiatives innovantes sont tentées par les grandes maisons ou les entreprises pour former aux plus hautes compétences. Le **Groupe Kering** a lancé en 2019 avec l'**IFM** la *Chaire Sustainability*, avec pour objectif de créer un pôle de recherche et d'enseignement de haut niveau dans la mode, intégrant les aspects RSE. La **Maison Louis Vuitton** a mis en place un *mécénat de compétences*, qui consiste en un fond de 250 jours à disposition des collaborateurs pour prendre le temps de transmettre leur savoir-faire à des entités extérieures. La taille de l'entreprise n'est pas un critère pour innover. Le **Groupe LIM**, 1 000 personnes, qui fabrique les selles **Butet**, **CWD** et **Devoucoux**, a créé **LIM Institute**, avec l'aide du **Meilleur Ouvrier de France**, pour répondre à des besoins métiers spécifiques, y compris sur des aspects digitaux.

### Qualité de vie et de travail

La pérennité des savoir-faire et des savoir-être de la Filière Française du Cuir passe indéniablement par la recherche de qualité de vie au travail. Elle passe à la fois par la création d'un environnement de travail agréable, fonctionnel, ouvert sur l'extérieur et sur des expériences professionnelles positives. **Bleu de Chauffe**, dans la maroquinerie et accessoires de mode, a créé un bâtiment entièrement tourné vers le viaduc de Millau, où tous les employés disposent d'un poste de travail valorisant et qui réduit les distances entre chaque étape de la production. Ils peuvent également participer collectivement à l'entretien d'un potager cultivé en permaculture.

Pour les métiers plus physiques, il est également important de proposer une ergonomie de travail

adéquate. Comme l'explique **Christophe Dehard**, Responsable du 5<sup>ème</sup> quartier pour **SVA Jean Rozé**, les employés participent à des séances d'échauffement avant de se rendre sur leurs postes de travail. **SVA** met aussi à disposition de ses employés une crèche interne, ayant constaté que beaucoup de couples travaillent au sein de l'entreprise.

Pour **Hermès**, l'esthétique, la qualité des bâtiments, voire des lieux de travail chargés d'histoire, est traditionnellement un modèle artisanal et de valeurs humanistes. La liberté de création, la recherche permanente des plus belles matières, la transmission des savoir-faire d'excellence et l'esthétique de la fonction forgent la singularité d'**Hermès**, qui « *crée avant tout des produits pour durer* ». Cependant la **Maison Hermès** s'efforce aussi d'organiser les espaces de travail pour faciliter les échanges et la communication entre les artisans, améliorer toujours plus la qualité ou encore réduire les déchets.

La qualité de vie est aussi un critère important pour les jeunes générations qui affichent clairement un changement de rapport sur les engagements qu'ils entendent partager avec leur employeur.

### Créer plus d'attractivité autour des métiers du cuir

*« Les nouveaux étudiants sont très attentifs à la manière dont une entreprise ou une filière contribue activement à la transition écologique et quelle politique elle met en œuvre pour y parvenir. Ils nous interrogent activement sur ces questions et ils montrent clairement leur détermination à accélérer les transformations nécessaires. »*

Anne-Andrée Lemieux,  
Directrice de la *Chaire Sustainability IFM-Kering*

Sur le plan européen, les différentes campagnes d'information et de communication auprès des jeunes commencent à porter leurs fruits, notamment par l'action de **COTANCE**, en collaboration avec la **Commission Européenne**, pour la mise en place d'un programme de formation et d'éducation pour attirer les jeunes vers la Filière Française du Cuir. Cependant la filière doit faire face au choc générationnel qui conduit les jeunes à ne pas se contenter de discours mais à rechercher des preuves et de la transparence de la part des entreprises du secteur, tout spécialement en matière de RSE et de transition écologique.

C'est ce dont témoigne l'action du « **Collectif pour un réveil écologique** », en voulant « *accélérer la transition vers un modèle économique soutenable pour l'humanité et qui prend en compte les limites planétaires* ». Le collectif est une initiative issue du manifeste pour un réveil écologique, publié en 2018 et qui a récolté plus de 30 000 signatures de l'enseignement supérieur. Il œuvre pour la mise en place des enjeux économiques et sociaux au sein

des entreprises et de l'enseignement supérieur. **Solène Dailloux**, étudiante, identifie clairement les entreprises qui répondent au dernier *baromètre des bonnes pratiques*, avec une volonté réelle de proposer aux jeunes générations des emplois qui s'inscrivent dans un projet avec des actions clairement affichées et mesurables. Toutes ces informations sont aujourd'hui publiées sur le site web du collectif, à la disposition de tous les étudiants de l'enseignement supérieur.

La RSE n'est donc pas un mode d'affichage des intentions de toute entreprise, qui tend rapidement dans l'esprit des jeunes générations à n'être que du « *green washing* ». La volonté des futurs collaborateurs des maisons et entreprises de la Filière Française du Cuir, est indéniablement d'avoir un sentiment d'appartenance fort à une enseigne qui défend des valeurs en toute transparence, à l'exemple des groupes **Kering**, **LVMH** ou **Hermès**, véritables locomotives aujourd'hui en matière de RSE, de qualité de vie au travail et d'engagements écologiques. En témoigne l'**Institut Français de la Mode**, qui par la voix de sa directrice de la *Chaire Sustainability IFM-Kering*, Anne-Andrée Lemieux, parle de l'engouement des étudiants pour suivre cette spécialité. **IFM** a d'ailleurs décidé de rendre la RSE obligatoire dans tous ses cursus et de créer

un programme spécial, lancé en 2021, avec les 30 meilleurs élèves de l'institut, pour une formation complète aux fonctions de management RSE.

L'avenir dans les métiers du cuir se prépare longtemps à l'avance. **Hermès** l'a compris, en lançant une série d'initiatives dans le cadre de la *Fondation d'entreprise Hermès*. La **Maison Hermès** a notamment dédié un programme inédit au milieu scolaire, intitulé *Manufacto - La fabrique des savoir-faire*, pour sensibiliser les élèves aux savoir-faire artisanaux et aux matières. *Manufacto* se déploie à raison de dix séances de deux heures par classe, pendant les heures de cours, au sein d'établissements scolaires volontaires. Le projet est pleinement intégré au cursus, de l'école primaire au lycée. Encadrés par un trio de professionnels – un artisan, un assistant et un enseignant – les élèves découvrent les gestes créateurs de la maroquinerie, de la menuiserie et de la sellerie-garnissage. À chaque niveau correspond un objet spécifique, spécialement imaginé par un duo de designers selon un cahier des charges exigeant. Toute une philosophie qui illustre la force des traditions, le goût de la transmission et l'optimisme de l'ensemble de la Filière Française du Cuir, en passe de vivre des années riches, exaltantes et ouvertes à de nombreuses possibilités d'avenir.





2<sup>ND</sup> EDITION  
**SUSTAINABLE  
 LEATHER FORUM**

# CONCLUSION

« En tant que secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable, je sais combien la filière du Cuir rivalise déjà d'ingéniosité pour répondre aux défis des crises que traversent nos sociétés. »

Très attendu, le discours de la **Secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable, Madame Olivia Grégoire**, est venu clôturer cette deuxième édition du Sustainable Leather Forum 2020. A l'ouverture de la journée, **Alain Griset, Ministre Délégué aux petites et moyennes entreprises** au sein du **Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance**, avait déjà précisé les engagements de l'Etat qui peuvent bénéficier à la reprise d'activité de la Filière Française du Cuir, en particulier pour les PME et les TPE. « Je suis là pour boucher les trous dans la raquette du Plan de Relance » a-t-il précisé.

Frappée par la créativité de la Filière Française du Cuir qui démontre sa capacité à se réinventer et sa volonté de faire connaître ses bonnes pratiques, **Olivia Grégoire** a rappelé que, déjà engagée dans le **Comité Stratégique de Filière « Mode et luxe »**, la Filière Française du Cuir va pouvoir maintenant prendre part à la mission « *relocalisation et mode durable* » mise en place en juin 2020. Il s'agit en premier lieu de faire un point sur la reprise d'activité puis de dresser les perspectives d'avenir de la filière, autour du développement durable mais aussi de la relocalisation des productions. Concernant la Filière Française du Cuir, celle-ci pourra prendre part aux mesures concrètes qu'il faut envisager et en bénéficier pleinement, pour un redressement rapide de l'activité économique et des entreprises.

En élaborant un référentiel RSE pour la Filière Française du Cuir, annoncé le matin même par le **Président Frank Boehly**, et en produisant une communication dynamique autour de ses métiers et de ses enjeux, la Filière Française du Cuir montre sa capacité à faire face aux événements et à anticiper l'avenir, a souligné **Olivia Grégoire**. Elle a également insisté sur le fait que transformer le modèle économique français est avant tout « *un effort collectif et constant* », basé sur une interaction entre tous les acteurs et non sur une compétition ouverte qui passerait outre les enjeux de développement durable.

Quel que soit ce qui pousse aujourd'hui à des décisions en matière de développement durable – l'urgence environnementale et climatique, la réaction vive des consommateurs, les attentes des jeunes générations, des actionnaires etc. – tout ceci n'est qu'un signal donné pour œuvrer ensemble vers « *une société non plus de consommation mais de responsabilisation* », où les entreprises assument aussi leur part.

La France, a-t-elle également rappelé, « *a la chance d'offrir des produits de qualité à ses concitoyens et de pouvoir s'enorgueillir de ses produits haut de gamme au travers de ses exportations* », suggérant que l'effort patriotique est d'abord et avant tout de consommer français, portant ainsi caution aux efforts et à l'inventivité de filières comme celle du cuir.

« *Le patriotisme est un mot plein de sens, qui repose aussi sur l'idée d'acheter des produits français qui respectent nos valeurs, notre modèle social et notre culture. C'est également acheter un produit développé selon des standards plus élevés que la moyenne en matière sociale et environnementale.* »

**Olivia Grégoire** approfondit encore son propos en affirmant que consommer français quand les opérateurs et industriels s'organisent pour développer des activités respectueuses de l'Homme, l'environnement et l'animal, est « *un acte politique et militant* » qui donne un sens nouveau à l'idée de société de consommation.

« *Ceci n'empêche pas de rester lucide* », précise-t-elle. Une partie des consommateurs est certes engagée dans le débat environnemental mais une majorité décide encore en fonction du prix d'achat. Il est donc fondamental que l'Etat soutienne les entreprises engagées dans le développement durable et « *accélère le changement culturel en donnant à tout le monde les moyens d'en faire partie* », par des incitations et des encouragements.

Cela ne peut se faire que si en face, les entreprises produisent « *une offre responsable* » et la puissance publique souhaite s'engager dans cet effort en construisant un partenariat public-privé-société civile. Cela a d'autant plus de sens que les entreprises françaises, dans bien des domaines et celui du cuir en est un modèle, sont en avance en terme de RSE. « *Cela fait 20 ans que nos grandes entreprises ont des exigences en matière de reporting extra-financier. Nous avons également beaucoup précisé les exigences de la directive européenne de 2014 lors de sa transposition. Nous avons été les premiers à mettre en place un reporting ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) pour les investisseurs. Nous avons également un dispositif inédit dans le monde, avec la loi sur le devoir de vigilance. Ces dispositifs vont tous être renforcés dans les années à venir, c'est le sens de l'histoire* », a prévenu **Olivia Grégoire**.

Si la recherche de transparence va vraisemblablement encore augmenter, c'est surtout la pertinence des approches RSE qui va encore devoir s'améliorer dans la mesure où il va falloir que les entreprises intègrent progressivement les notions de circuits courts, de recyclage, de traçabilité des produits etc. Toutes choses dans lesquelles la Filière Française du Cuir est précurseur aujourd'hui, ce qui lui confère un rôle majeur vis-à-vis du reste des secteurs d'activité.

Cependant cela doit se faire aussi dans une recherche d'innovation constante et dans un désir de

rendre les informations lisibles et accessibles pour toutes les parties prenantes. C'est d'autant plus important que, dans le cadre de la révision de la directive sur le reporting extra-financier prévue en 2021, la France doit être prête pour jouer son rôle à l'échelle européenne. Il est essentiel pour cela de disposer d'une dizaine ou d'une quinzaine d'indicateurs clairs en matière de développement durable pour jouer pleinement son rôle dans le débat.

« *La Filière Française du Cuir est une grande fierté de l'économie française. Par ses pratiques ancestrales, ses savoir-faire d'exception, la diversité de ses acteurs et de ses expertises, son ancrage territorial, ses efforts pour porter l'image de la France à l'étranger et aujourd'hui, par ses efforts constants et engagés dans la RSE, elle constitue un modèle pour l'ensemble de notre économie.* »

Aujourd'hui affectée, comme l'ensemble des activités nationales, par les conséquences de la crise sanitaire, la Filière Française du Cuir pourrait pourtant devenir rapidement une filière à mission pour l'ensemble du territoire. Ceci nécessite qu'elle puisse bénéficier rapidement des mesures actuelles mises en place par le Gouvernement, dont **Alain Griset** a détaillé les possibilités pour tous les acteurs de la filière, en introduction de la journée.

Pourtant l'avenir se jouera aussi pour la Filière Française du Cuir sur sa capacité à aller au-delà des enjeux de normes, en intégrant la responsabilité de ses entreprises au sens large dans le développement durable et en continuant d'émerveiller le monde par l'exception de ses métiers, sa créativité et la qualité de ses produits.

Retrouver toutes les interventions sur le site : [www.conseilnationaldu cuir.org](http://www.conseilnationaldu cuir.org)

# FILIERE FRANÇAISE DU CUIR



Créé en 1948, le Conseil National du Cuir est l'organisation interprofessionnelle de producteurs et utilisateurs de cuir et par extension, de tous ceux qui contribuent à la production, à l'utilisation ou à la distribution du cuir. Constitué sous forme de Confédération, il regroupe 21 fédérations ou syndicats professionnels depuis l'élevage jusqu'à la distribution des produits finis et anime l'ensemble de la Filière Française du Cuir.

[conseilnationalducuir.org](http://conseilnationalducuir.org)

